

WANTED



QUI EXÉCUTERA LE MANDAT D'ARRÊT CONTRE **BENJAMIN NETANYAHU** ?



Breaking news
SAR le Prince Héritier
Moulay El Hassan
reçoit à Casablanca
le Président Chinois

Chroniqueurs invités
Les trois erreurs
mortelles de Abdalilah
Benkirane



SCAN ME!

WWW.LODJ.MA
N°63 : SEMAINE 04
NOVEMBRE 2024

Last **24^h** News



LODJ

DIGITAL

MANGO REMPLACE LES HUMAINS PAR DES AVATARS IA: INNOVATION OU DÉSHUMANISATION?

@lodjmaroc




LODJ

SANTÉ

QUAND CASABLANCA OPÈRE À SHANGHAI: LA TÉLÉCHIRURGIE À L'ŒUVRE

@lodjmaroc



9:41

LODJ

M. BAÏOUE
M. WAÏRE

INFINITE

****0981

DIGITAL

VISA Infinite

LA BANQUE POPULAIRE: VOTRE PORTEFEUILLE À PORTÉE DE MAIN AVEC APPLE PAY!

@lodjmaroc



LODJ

SPORT

L'AS FAR FILE EN FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE APRÈS UNE VICTOIRE CONTRE LE FC MASAR

@lodjmaroc



LODJ

SPORT

LES CHEVAUX MAROCAINS BRILLET AU MEETING INTERNATIONAL DU MAROC DES COURSES HIPPIQUES 2024

@lodjmaroc



LODJ

SPORT

ACHRAF HAKIMI, LEADER CONFIRMÉ: PROLONGE AVEC LE PSG JUSQU'EN 2029

@lodjmaroc

SOMMAIRE

- 04** ÉDITO D'OUVERTURE
- 06** BREAKING NEWS
- 26** SANTÉ HEBDO
- 32** LIFESTYLE HEBDO
- 38** CULTURE HEBDO
- 44** DIGITAL HEBDO
- 50** SPORT HEBDO



Imprimerie Arrissala

L'ODJ I-WEEK N°62 NOVEMBRE 2024

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : BASMA BERRADA - SALMA LABTAR

NISRINE JAOUADI - AICHA BOUSKINE - SOUKAINA BENSaid - MAMOUNE ACHARKI

KARIMA SKOUNTI - MAMADOU BILALY COULIBALY

MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIRON

WEBDESIGNER / COUVERTURE : NADA DAHANE

DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA

Retrouver tous nos anciens numéros sur :

www.pressplus.ma 

MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL CONTRE NETANYAHOU POUR CRIMES DE GUERRE

La Cour Pénale internationale a émis jeudi 21 novembre des mandats d'arrêts contre le chef du gouvernement israélien et son ex- ministre de la Défense Yoav Gallant pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Une décision historique !

C'est un grand jour pour la Justice internationale et un précédent sans pareil dans l'histoire du conflit israélo-palestinien.

Toutefois, vu la géopolitique à géométrie variable qui sévit et les rapports de force qui régissent le désordre mondial, il reste à craindre que les décisions de la CPI ne soient appliquées que lorsqu'il s'agit de dirigeants du tiers-monde, arabes ou africains de préférence !

Depuis quelques mois, les juges de la CPI subissaient des intimidations et auraient même reçu des menaces de mort a, aujourd'hui ils sont carrément traités d'antisémites .

La CPI , antisémite !?

Sauf que la CPI a également émis un mandat d'arrêt contre le responsable militaire du Hamas, Mohamed Daif !

Ce qui prouve, à qui en douterait encore, le flagrant mépris de Tel-Aviv pour le droit international et pour la Justice internationale.

Fort du soutien inconditionnel de la Maison Blanche, les criminels de guerre en poste à Tel-Aviv croyaient pouvoir échapper à toute poursuite et commettre les pires atrocités et les crimes les plus abominables , y compris celui de provoquer une famine dans la bande de Gaza en expulsant l'unrwa hors des territoires palestiniens !

Sans parler de l'affaire des pagers piégés à l'explosif et sans oublier les assassinats de Ismaël Haniyeh et celui de Hassan Nasrallah !

Aveuglés par une haine sanguinaire et par le déni d'une occupation qui dure depuis 80 ans , enfermés dans la présumée lutte contre le " terrorisme" et une prétendue légitime défense qui a produit une riposte disproportionnée, les Israéliens ont dénoncé un " jour noir pour la justice et pour l'humanité"!

Au passage, notez que les Israéliens parlent au nom de l'humanité comme si Tel-Aviv avait le monopole de l'humanité ou l'apanage de la civilisation !



Alors que c'est plutôt carrément le contraire vu le caractère barbare et criminel du régime sioniste.

La France, les Pays-Bas et la Jordanie,et l'Italie ont été les premiers pays à annoncer qu'ils appliqueront la décision de la Cour de La Haye.

La Maison Blanche a bien évidemment rejeté catégoriquement les mandats de la CPI , les Etats-Unis n'étant pas membre de la CPI et n'étant pas concernés par le traité de Rome, tandis que l'Union Européenne a affirmé que les décisions de la Cour pénale internationale devaient être appliquées .Les Palestiniens ont de leur côté salué une décision historique !

Maintenant, Netanyahu menace d'envoyer des commandos pour régler leur compte aux juges de la CPI qui risquent ainsi d'être assassinés à tout moment par le Mossad !

Benyamin Netanyahu sera passible d'arrestation dans les 124 pays signataires du traité de Rome.

Par contre, il pourra toujours se faire inviter à Washington chez Donald Trump. Sinon, il devra rester chez lui ! " Chez lui " , du reste c'est juste une façon de parler ! N'est-ce pas !?

Rédigé par Hafid Fassi Fihri



SEAFOOD 4 AFRICA

FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Espaces des Expositions - Bd. Al Oualaa, Dakhla
04 AU 06 DECEMBRE 2024



Sous le Thème
" Partenariats pour une Économie Bleue et un Commerce Intra-Africain Durable "

Organisateur

Partenaire Organisationnel

Sponsors

Partenaire Media



Partenaires Institutionnels



MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI CONTRE DES DIRIGEANTS ISRAËLIENS : UN TOURNANT HISTORIQUE

Des accusations graves et inédites / Réactions contrastées sur la scène internationale

La Cour pénale internationale (CPI) a franchi une étape majeure en émettant récemment des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, et son ancien ministre de la Défense, Yoav Gallant. Ces dirigeants sont accusés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, en lien avec les événements survenus dans la bande de Gaza. Cette décision marque une première dans l'histoire de la justice internationale : c'est la première fois que des dirigeants d'un État occidental sont visés par de telles accusations devant la CPI.

Les accusations formulées contre les deux responsables israéliens incluent des pratiques graves telles que l'utilisation de la famine comme arme de guerre et des attaques intentionnelles contre des civils dans la bande de Gaza. Ces infractions, qualifiées de crimes de guerre par le droit international, sont considérées comme des violations graves des Conventions de Genève et du Statut de Rome.

Cette décision a provoqué des réactions divergentes à travers le monde. Les États-Unis, tout en maintenant leur position traditionnelle de soutien à Israël, ont rejeté ces mandats d'arrêt, mettant en doute la légitimité de la CPI dans ce contexte. À l'opposé, plusieurs pays européens, notamment la Norvège, les Pays-Bas et la Belgique, ont salué cette initiative, la qualifiant d'acte courageux visant à faire respecter le droit international et les droits de l'homme.

L'action de la CPI est perçue comme un tournant significatif, à la fois dans sa portée et son symbolisme.

Jusqu'à présent, les poursuites engagées par la Cour concernaient principalement des dirigeants africains ou des acteurs non occidentaux. En ciblant des responsables politiques israéliens, la CPI démontre sa volonté d'appliquer les principes de justice universelle sans distinction géopolitique. Cette démarche pourrait renforcer sa crédibilité, longtemps critiquée pour son prétendu biais envers certaines régions du monde.

Ce précédent pourrait également inciter d'autres acteurs de la scène internationale à réfléchir à la responsabilité des dirigeants dans des conflits similaires. Il ouvre la voie à un débat mondial sur la nécessité d'une justice impartiale et réellement universelle, capable de s'appliquer à tous, sans exception.



JUSTICE RETARDÉE: UN APPEL À LA RESPONSABILITÉ

Le récent mandat d'arrêt émis par la Cour Pénale Internationale (CPI) à l'encontre de Benjamin Netanyahu et Yoav Galant soulève des questions cruciales sur la responsabilité internationale face à des actes jugés inhumains et cruels envers la population gazaouie. Ce mandat ne peut être interprété que comme une dénonciation des violences perpétrées contre les femmes et les enfants, et un appel à la justice pour un peuple en souffrance.

La situation à Gaza, déjà marquée par des décennies de souffrances et d'injustices, a atteint un nouveau seuil d'horreur avec les actions menées par le gouvernement israélien, dirigé par Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense, Yoav Galant. La Cour Pénale Internationale, dans un geste audacieux, a émis un mandat d'arrêt à leur encontre, un acte qui, bien que tardif, pourrait symboliser un tournant dans la quête de justice pour le peuple palestinien.

Les récentes escalades de violence à Gaza ont été caractérisées par des bombardements incessants, des destructions massives d'infrastructures civiles et des pertes humaines tragiques. Les rapports des organisations internationales, tels qu'Amnesty International et Human Rights Watch, dénoncent des violations flagrantes des droits de l'homme. Les images de familles dévastées, d'enfants mutilés et de maisons réduites en ruines sont devenues le triste quotidien de cette région. Ces actes, orchestrés par des dirigeants qui se targuent d'être des défenseurs de la sécurité nationale, révèlent une cruauté inacceptable.

L'indifférence des grandes puissances face à ces atrocités est tout aussi alarmante. Tandis que des appels à la paix et à la réconciliation se multiplient, les États-Unis et d'autres nations semblent fermer les yeux sur les souffrances des Gazaouis. Cette complicité silencieuse n'est pas seulement une trahison des valeurs humaines, mais un soutien tacite à un régime qui se nourrit de la peur et de la division. Les déclarations des dirigeants occidentaux, souvent empreintes de diplomatie, ne font que masquer une réalité troublante : celle d'une population piégée dans un cycle de violence et de désespoir.

Le mandat d'arrêt de la CPI représente une lueur d'espoir pour ceux qui croient en la justice. Il rappelle à la communauté internationale que les dirigeants, quels qu'ils soient, doivent rendre des comptes pour leurs actes. La lutte pour les droits des Palestiniens ne doit pas se limiter à des discours ; elle doit se traduire par des actions concrètes visant à mettre fin à l'impunité. La justice ne peut être sélective, elle doit s'appliquer à tous, indépendamment de leur statut ou de leur pouvoir.

La situation à Gaza est un appel urgent à la mobilisation. Les actes inhumains de Netanyahu et Galant ne peuvent rester impunis. Il est impératif que la communauté internationale prenne position, non seulement pour condamner ces actions, mais aussi pour soutenir le droit du peuple palestinien à vivre en paix et en dignité. Le mandat d'arrêt de la CPI doit être le point de départ d'un changement radical dans la manière dont le monde perçoit et traite la question palestinienne.



La dynamique de la libération est en effet déclenchée depuis le 07 octobre, et sa réalisation est inévitable. Le monde doit se réveiller, car l'histoire jugera ceux qui ont fermé les yeux face au massacre, et ceux qui ont été fidèle aux droit et à la liberté de la Palestine. De la rivière à la mère la Palestine sera libre un jour.

Rédigé par Mamoune ACHARKI

Recherchés pour crimes de guerre et contre l'humanité



Les mandats d'arrêt lancés par la Cour pénale internationale contre de hauts dirigeants israéliens pointent l'échec du sionisme révisionniste génocidaire à imposer sa vision messianique dans le Proche-Orient.

Benjamin Netanyahou et Yoav Gallant, respectivement premier ministre en ex-ministre de la défense d'Israël, font l'objet, depuis le 21 novembre, de mandats d'arrêts pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Trois autres palestiniens, leaders du Hamas, étaient également dans le collimateur de la Cour Pénale Internationale (CPI). Il s'agit d'Ismaël Hanyeh, de Yahia Sinwar et de Mohamed Deïf.

Le premier est mort assassiné par le Mossad, le 31 janvier à Téhéran, et le second, en combattant contre l'armée israélienne, le 16 octobre à Rafah. Nul ne sait si Mohamed Deïf est toujours vivant ou pas. Il est supposé mort, le 13 juillet, suite à une frappe de l'aviation israélienne, également dans le gouvernorat de Rafah.

Il ne reste donc plus, au box des accusés, que les deux israéliens. Netanyahou et Gallant ne pourront plus poser pied dans pas moins de 124 pays membres de la CPI, au risque de se retrouver dans une cellule de prison à La Haye, siège de la CPI.

Les pro-palestiniens du monde entier n'ont pas caché leur satisfaction à l'audition de cette nouvelle, les pro-sionistes, leur mécontentement.

Justice pour tous

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du statut de Rome portant création de la CPI, le 1er juillet 2002, de hauts responsables politiques d'un pays « démocratique » proches des pays occidentaux font l'objet de poursuites judiciaires.

Jusqu'à présent, seuls des leaders politiques ayant déplu à l'Occident se sont retrouvés à répondre devant la CPI des accusations qui leur ont été adressées.

Nombre de médias occidentaux ont exprimé leur désapprobation quant au fait qu'un dirigeant politique démocratiquement élu fasse l'objet d'un mandat d'arrêt de la part de la CPI. C'est vite oublier qu'Adolf Hitler avait été également démocratiquement porté au pouvoir.

Les Etats-Unis ont dénoncé la décision de la CPI, alors que l'Union européenne a déclaré que ses pays membres allaient l'appliquer, par respect pour le droit international.

La gêne des dirigeants politiques pays occidentaux est perceptible, après avoir acclamé le mandat d'arrêt lancé par la même CPI, le 17 mars 2023, contre le président russe, Vladimir Poutine. L'accusation d'avoir « deux poids, deux mesures » leur pend au nez.

Des pressions infructueuses

Diverses sources font état des pressions qu'aurait subi le procureur de la CPI, le britannique Karim Khan, de la part des Etats-Unis et d'Israël pour le dissuader d'émettre des mandats d'arrêts contre Netanyahou et Gallant. Israël voyait même en lui un magistrat qui pouvait se montrer conciliant à son égard, du fait de sa religion.

Karim Khan est, en effet, adepte de la confession Ahmadya, apparue en Inde à la fin du 19ème siècle, qui se veut un courant de l'Islam, mais que les Musulmans, toutes tendances confondues, rejettent catégoriquement comme une hérésie. Les Ahmadis disposent de leurs lieux de culte en Israël.

Karim Khan a eu l'intelligence de profiter de la phase de transition aux Etats-Unis pour lancer les mandats d'arrêts contre Netanyahou et Gallant.

Les mandats d'arrêt lancés par la Cour pénale internationale contre de hauts dirigeants israéliens pointent l'échec du sionisme révisionniste génocidaire à imposer sa vision messianique dans le Proche-Orient.

Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, respectivement premier ministre en ex-ministre de la défense d'Israël, font l'objet, depuis le 21 novembre, de mandats d'arrêts pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Trois autres palestiniens, leaders du Hamas, étaient également dans le collimateur de la Cour Pénale Internationale (CPI). Il s'agit d'Ismaël Hanyeh, de Yahia Sinwar et de Mohamed Deïf.

Le premier est mort assassiné par le Mossad, le 31 janvier à Téhéran, et le second, en combattant contre l'armée israélienne, le 16 octobre à Rafah. Nul ne sait si Mohamed Deïf est toujours vivant ou pas. Il est supposé mort, le 13 juillet, suite à une frappe de l'aviation israélienne, également dans le gouvernorat de Rafah.

Il ne reste donc plus, au box des accusés, que les deux israéliens. Netanyahu et Gallant ne pourront plus poser pied dans pas moins de 124 pays membres de la CPI, au risque de se retrouver dans une cellule de prison à La Haye, siège de la CPI.

Les pro-palestiniens du monde entier n'ont pas caché leur satisfaction à l'audition de cette nouvelle, les pro-sionistes, leur mécontentement.

Justice pour tous

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du statut de Rome portant création de la CPI, le 1er juillet 2002, de hauts responsables politiques d'un pays « démocratique » proches des pays occidentaux font l'objet de poursuites judiciaires.

Joe Biden est trop affaibli par la déroute électorale du parti démocrate pour pouvoir s'y opposer efficacement. Donald Trump serait bien obligé, pour sa part, de faire avec, une fois de retour à la Maison blanche, le 20 janvier prochain.



Jusqu'à présent, seuls des leaders politiques ayant déplié à l'Occident se sont retrouvés à répondre devant la CPI des accusations qui leur ont été adressées.

Nombre de médias occidentaux ont exprimé leur désapprobation quant au fait qu'un dirigeant politique démocratiquement élu fasse l'objet d'un mandat d'arrêt de la part de la CPI. C'est vite oublier qu'Adolf Hitler avait été également démocratiquement porté au pouvoir.

Les Etats-Unis ont dénoncé la décision de la CPI, alors que l'Union européenne a déclaré que ses pays membres allaient l'appliquer, par respect pour le droit international.

La gêne des dirigeants politiques pays occidentaux est perceptible, après avoir acclamé le mandat d'arrêt lancé par la même CPI, le 17 mars 2023, contre le président russe, Vladimir Poutine. L'accusation d'avoir « deux poids, deux mesures » leur pend au nez.

Des pressions infructueuses

Diverses sources font état des pressions qu'aurait subi le procureur de la CPI, le britannique Karim Khan, de la part des Etats-Unis et d'Israël pour le dissuader d'émettre des mandats d'arrêts contre Netanyahu et Gallant. Israël voyait même en lui un magistrat qui pouvait se montrer conciliant à son égard, du fait de sa religion.

Karim Khan est, en effet, adepte de la confession Ahmadya, apparue en Inde à la fin du 19ème siècle, qui se veut un courant de l'Islam, mais que les Musulmans, toutes tendances confondues, rejettent catégoriquement comme une hérésie. Les Ahmadis disposent de leurs lieux de culte en Israël.

Karim Khan a eu l'intelligence de profiter de la phase de transition aux Etats-Unis pour lancer les mandats d'arrêts contre Netanyahu et Gallant.

Joe Biden est trop affaibli par la déroute électorale du parti démocrate pour pouvoir s'y opposer efficacement. Donald Trump serait bien obligé, pour sa part, de faire avec, une fois de retour à la Maison blanche, le 20 janvier prochain.

Rédigé par Ahmed Najj

SAR LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN REÇOIT À CASABLANCA LE PRÉSIDENT CHINOIS



Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a reçu, jeudi soir à Casablanca, le Président de la République Populaire de Chine, SEM. Xi Jinping, qui effectue une courte visite au Royaume.

A sa descente d'avion à l'aéroport international Mohammed V de Casablanca, le Chef de l'Etat Chinois a ainsi été accueilli par Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan.

A l'entrée du salon d'honneur de l'aéroport, le Chef de l'Etat chinois, qui est accompagné d'une délégation composée notamment de M. Cai Qi, membre du comité permanent du bureau politique et directeur général du comité central du Parti Communiste Chinois (PCC), M. Wang Yi, membre du bureau politique du comité central du PCC et directeur du bureau de la commission centrale des Affaires étrangères, et de Mme Hua Chunying, Vice-ministre des affaires étrangères, a été convié à la traditionnelle cérémonie d'offrande de lait et de dattes.

Après une brève pause au salon d'honneur, le cortège officiel s'est dirigé vers le lieu de résidence du Président chinois dans la capitale économique du Royaume.

Cette visite illustre la profondeur des relations d'amitié, de coopération et de solidarité unissant les deux peuples marocain et chinois, à la faveur de la volonté commune des Chefs d'Etat des deux pays, SM le Roi Mohammed VI et SEM. Xi Jinping, d'aller de l'avant pour la consolidation du partenariat stratégique sino-marocain scellé à l'occasion de la dernière visite du Souverain en Chine, en mai 2016.



Taxis marocains : une métamorphose pour séduire les passagers modernes

Un plan global pour restructurer un secteur stratégique et répondre aux attentes des citoyens”.

Transparence, formation et innovation au cœur des réformes proposées par le ministère de l'Intérieur.

Modernisation de la flotte et reconnaissance des chauffeurs exemplaires : un modèle pour l'avenir.

Dans une circulaire adressée aux walis des régions et aux gouverneurs des préfectures et provinces, Abdelouafi Laftit, ministre de l'Intérieur, a présenté un plan ambitieux visant à restructurer le secteur des taxis.

Cette réforme, destinée à moderniser un domaine essentiel du transport public, s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité des services et de réponse aux attentes croissantes des citoyens, souvent frustrés par des dysfonctionnements affectant leur expérience.

Le ministre a souligné l'urgence de rendre le secteur plus compétitif en établissant une collaboration active avec les professionnels, afin de les sensibiliser à l'importance d'élever leurs standards de service. Les walis et gouverneurs sont invités à revoir les conditions d'exploitation et d'octroi des licences, garantissant ainsi le respect de normes de qualité alignées sur les besoins des usagers.

Une attention particulière a été accordée aux zones stratégiques telles que les gares, ports, aéroports et autres points névralgiques. Laftit a appelé à une coordination renforcée entre les services concernés pour éradiquer les abus récurrents, comme les pratiques tarifaires arbitraires ou les désordres organisationnels.

L'affichage obligatoire des tarifs réglementés dans les véhicules et stations a également été réitéré, avec un accent sur la transparence pour protéger les usagers.

Par ailleurs, des contrôles réguliers des compteurs seront instaurés afin de prévenir les augmentations illégales des prix. Les chauffeurs contrevenants seront exposés à des sanctions strictes, conformément à la réglementation en vigueur. Pour compléter ces mesures, des formations seront proposées aux chauffeurs afin de les initier aux principes du service client et à une conduite irréprochable envers les passagers.

Une dimension innovante de cette réforme réside dans l'instauration d'un système de reconnaissance des chauffeurs exemplaires, sous forme de distinctions ou de récompenses. Ce dispositif vise à encourager l'adoption de bonnes pratiques et à valoriser les efforts d'excellence dans le secteur.

En outre, le ministre a préconisé un renouvellement progressif de la flotte de taxis, en remplaçant les véhicules obsolètes par des modèles modernes intégrant des fonctionnalités innovantes. Parmi ces avancées figurent la possibilité de réserver via des applications mobiles ou des plateformes numériques, répondant ainsi aux besoins d'une clientèle de plus en plus connectée.

Enfin, pour renforcer la transparence et la satisfaction des usagers, Laftit a suggéré la mise en place d'un système de gestion des réclamations, permettant de signaler rapidement les abus et de garantir une amélioration continue des services. Ces initiatives visent à rétablir la confiance entre les usagers et les professionnels, tout en positionnant le secteur des taxis marocain comme un modèle de qualité et d'efficacité.



MAROC : UN CHANTIER À CIEL OUVERT POUR UN AVENIR MEILLEUR

Le Maroc investit massivement dans le développement de ses infrastructures, considérant cela comme un levier essentiel pour stimuler la croissance économique et améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

Le développement des infrastructures au Maroc

Des projets ambitieux, tels que la construction de routes, de ponts, de ports et de lignes ferroviaires, visent à moderniser le réseau de transport du pays. Le projet phare, le train à grande vitesse (TGV), a déjà mis le Maroc sur la carte des pays dotés d'infrastructures modernes.

Le développement des infrastructures pourrait avoir des répercussions significatives sur plusieurs aspects. Économiquement, une meilleure connectivité favorise le commerce et l'investissement, attirant ainsi des entreprises locales et internationales. Socialement, l'amélioration des infrastructures de transport peut réduire les inégalités en facilitant l'accès aux services essentiels, tels que l'éducation et la santé. En outre, des infrastructures modernes peuvent contribuer à la durabilité environnementale en réduisant les émissions de carbone grâce à des moyens de transport plus efficaces.

À l'international, des pays comme la Chine et l'Inde ont également réalisé d'importants investissements dans leurs infrastructures, transformant ainsi leur paysage économique. Par exemple, la Chine a connu un développement rapide grâce à son réseau de trains à grande vitesse, stimulant la croissance économique et facilitant les échanges. Le Maroc pourrait s'inspirer de ces expériences pour maximiser l'impact de ses propres projets d'infrastructure.

Les "infrastructures" désignent l'ensemble des installations et des équipements nécessaires au fonctionnement d'une économie, y compris les routes, les chemins de fer, les ports, les aéroports et les réseaux d'énergie. L'investissement en infrastructures est souvent considéré comme un moteur de croissance économique, car il facilite le commerce et améliore l'efficacité.

En conclusion, le développement des infrastructures au Maroc représente une opportunité majeure pour le pays. En investissant dans des projets modernes et durables, le Maroc peut non seulement stimuler sa croissance économique, mais aussi améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Cependant, la réussite de ces projets dépendra de la planification, du financement et de la gestion efficaces, ainsi que de l'implication des parties prenantes.



LE RETOUR DE L'UNIVERSITÉ MOHAMMED V À LA NORMALITÉ APRÈS DES ANNÉES DE STAGNATION

Jeudi 21 novembre fut une journée mémorable dans l'histoire de l'Université Mohammed V.

Ce jour-là, le Conseil de gouvernement a approuvé la nomination du Pr Mohamed Rhachi comme président de cette prestigieuse institution pour un second mandat.

Cette décision, loin d'être un simple acte administratif, marque en réalité une véritable renaissance pour une université qui, durant deux années, a souffert d'un vide de leadership et d'une paralysie de ses projets.

L'Université Mohammed V, qui incarne à la fois l'histoire et la fierté nationale, n'est pas seulement un établissement académique, mais également un symbole des aspirations d'un pays.

Le retour du Pr Rhachi à sa tête n'est pas anodin.

Pendant son premier mandat (2018-2022), il s'est distingué par ses qualités de gestionnaire et de visionnaire, posant les bases de la modernisation des programmes universitaires et œuvrant pour que l'université devienne un pont entre le savoir et le marché du travail, en soutenant le développement économique.

Toutefois, les deux dernières années ont été marquées par une période de stagnation qualifiée de "blocage" par de nombreux observateurs.

Plusieurs dossiers importants étaient à l'arrêt, laissant l'université dans une situation difficile.

Avec le départ de l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur, Abdelatif Miraoui, et l'arrivée d'un nouveau ministre, les dossiers bloqués ont commencé à se débloquer, insufflant un vent d'espoir chez les étudiants, les enseignants et les passionnés de savoir.

Le retour du Pr Rhachi à la présidence n'est pas simplement le retour d'un individu, mais bien celui d'une dynamique et d'une vision.



Avec plus de 20 ans d'expérience dans l'enseignement supérieur, il a occupé des postes clés, notamment celui de vice-président chargé de la gouvernance et de directeur de l'École Supérieure de Technologie.

Il a également publié plus de 30 articles scientifiques dans des revues internationales, renforçant ainsi sa crédibilité dans les milieux académiques.

Parmi ses nombreuses distinctions, il a reçu le prestigieux prix "Jean Demal" pour l'excellence pédagogique universitaire.

Ce nouveau mandat du Pr Rhachi s'annonce comme une opportunité pour l'Université Mohammed V de retrouver sa place de leader académique.

Avec la reprise des projets en suspens et la poursuite de la modernisation des programmes d'études, cette institution est prête à redevenir un phare de la connaissance et de l'innovation.

Si le savoir est une lumière, alors l'Université Mohammed V est bien l'un de ses éclats les plus brillants.

Bon vent.

Rédigé par : Dr. Anwar Cherkaoui

Clint Eastwood: Le héros d'une Amérique triomphante...

Trois périodes peuvent être distinguées : celle de l'aventurier des trois westerns de Sergio Leone, chasseur de primes sans foi ni loi; celle des cinq épisodes de l'inspecteur Harry Callaghan, policier marginal mais intégré au système; celle enfin du vieil homme solitaire et rejeté devenu trafiquant de drogue se dressant face à l'adversité.

Quelle carrière! Clint Eastwood a été acteur, réalisateur, producteur aussi : il a exploré les multiples facettes du métier. Il est perçu comme une métaphore des États-Unis des décennies écoulées, brutaux, cyniques, virilistes, cupides - à la fois triomphants et fragiles. Mais toujours avec de bonnes raisons...

Voilà bien un héros américain ! Cow-boy, aventurier ou justicier, inspecteur Harry, vieil homme; toujours Clint Eastwood semble né pour incarner les tropismes américains -individualisme, virilité, loyauté, puissance, confrontation avec l'ennemi, courage, et puis triomphe final... Il résume bien en sa personne, avec sa longue carrière et sa filmographie, le héros américain, transgressif et juste, hors la loi mais profondément moral. Il vit et agit dans un monde d'hommes, et le cas échéant, il protège les femmes. Mais à distance. Il se distingue par bien des aspects d'un autre héros américain, Woody Allen. A l'inverse en effet, ce dernier tranche avec le profil taciturne, introverti, volontiers violent de Clint Eastwood qui peut perdre mais gagne toujours. Il est plutôt un champ de ruines psychologique, extraverti, exposant longuement à tous ses difficultés. Ses souffrances. Et ses contradictions. Il faut y ajouter ceci : l'un est l'homme des grandes plaines, des villages miteux et poussiéreux, en somme un bloc rudimentaire; l'autre, un homme de Manhattan, de la ville, un sédentaire, un intellectuel tourmenté.

Un bloc compact

Au cours de ses divers films, Eastwood est tout d'un bloc: fermé, compact, sans états d'âme apparents, sans peur sinon sans reproche, sans fissures. Mais le personnage connaît cependant une profonde évolution psychologique qu'il convient d'interroger. Il est ainsi d'abord animé par des pulsions sommaires et brutales; puis, il se met progressivement au service de normes sociales jusqu'à en devenir même une forme d'incarnation. Une éthique personnelle.

Trois périodes peuvent être distinguées à cet égard: celle de l'aventurier des trois westerns de Sergio Leone, chasseur de primes sans foi ni loi.

Celle des cinq épisodes de l'inspecteur Harry Callaghan, policier marginal mais intégré au système; celle enfin du vieil homme solitaire et rejeté devenu trafiquant de drogue se dressant face à l'adversité.

Pour ce qui est de la première période, celle de l'aventurier chasseur de primes, il faut rappeler le traitement que Sergio Leone, réalisateur italien, a fait subir au western, ce joyau du récit national américain : des hommes seuls face à l'ennemi aux multiples visages, ne connaissant que la Bible et le... Colt! Les héros y sont moraux et contribuent à faire régner la loi contre des malfrats. Avec la "trilogie du dollar" (Pour une poignée de dollars", 1964; et "Pour quelques dollars de plus", 1965; Le Bon, la Brute et le Truand, 1966), Leone en prend le contrepied et déconstruit ce récit. Des aventuriers, sales et pouilleux, se battent sans règle et sans merci; prédateurs, ils s'entretiennent pour des trésors qui restent invisibles. L'on ne voit pas le vainqueur ; la quête est sans fin et les meurtres s'enchaînent au long des films.

Ces trois films montrent un homme entièrement soumis à des pulsions, sans surmoi, une sorte de machine à tuer. Dans d'autres westerns, l'esprit est différent: dans Pendez-les haut et court (1968), il poursuit des bandits pour son compte comme pour la communauté. Il y ajoute un rôle de justicier privé, comme une rédemption, dans Impitoyable (1992), avec la vengeance d'une jeune veuve qu'il protège.

Individus supérieurs à l'État

La deuxième période - l'inspecteur Harry contre le crime - comporte cinq films sur dix-sept ans. Leurs scénarios sont très différents les uns des autres. Mais tous, ils montrent un policier peu apprécié de ses pairs du fait de ses méthodes personnelles éloignées des procédures officielles. Il est profondément individualiste. Et solitaire aussi. Il manque d'originalité et relève d'un genre classique du cinéma américain, un filon surabondamment exploité dans les films noirs de série B.

La dernière période est celle du vieil homme isolé et délaissé. Ce qui domine c'est la diversité. Deux films, entre autres, réalisés par ses soins sont ainsi révélateurs d'une vieillesse active (La Mule, 2018; et Le Cas Richard Jewell, 2019). Dans le premier, Clint est un vieillard surendetté qui devient passeur de drogue avant d'être démasqué ; dans le second, où il n'apparaît pas, un agent de sécurité est accusé d'un attentat qu'il n'a pas commis - le film est consacré à la lutte pour faire reconnaître son innocence. Deux films en miroir : un homme simple est victime du système. Une dimension libertarienne se retrouve - les individus sont supérieurs à l'État. Et d'ailleurs, ils n'en font qu'à leur tête; ils sont volontiers transgressifs, ils agissent en fonction de leur morale personnelle; ils sont devenus leur surmoi, qui s'impose face à l'adversité.

Rédigé par Mustapha Sehim



“ Dans l’ancien magazine *Pilote*, disparu en 1989, on avait défini les Grecs comme étant « ceux qui ont inventé la démocratie, mais en ont oublié le fonctionnement ».

L’Occident et le fascisme d’un genre nouveau

L’élection de Trump en 2016 a marqué un tournant décisif dans la politique climatique américaine. Le retrait des États-Unis de l’Accord de Paris a non seulement affaibli les efforts globaux, mais a également encouragé d’autres pays à adopter une attitude moins engagée. Trump a souvent qualifié le changement climatique de "canular", arguant que les réglementations environnementales nuisaient à l’économie américaine.

Il est vrai que quand on considère les pays du G7 aujourd’hui, on ne peut qu’être frappés par les reculs démocratiques et l’extraordinaire indifférence face au respect, ou non, des droits des hommes, si l’on postule bien évidemment que les hommes sont égaux, qu’ils naissent et demeurent libres et égaux en droit (cela est aussi une invention occidentale). Ces nations sombrent aujourd’hui, presque toutes, dans une forme assurée et assumée d’autoritarisme, une bonne dose d’illibéralisme et, pour tout dire, empruntent de plus en plus visiblement la voie de la radicalisation fascisante. C’est le très respecté historien Robert Paxton qui le suggère, ayant changé d’opinion sur Trump, qu’il considère désormais comme fasciste, et aussi sur les autres pays du G7.

L’idée de Paxton (nous y reviendrons) est que les fascistes du 21^{ème} siècle ne se présentent plus avec fanions et uniformes, mais dans un style bien plus consensuel ; sauf qu’ils reprennent les comportements de leurs aïeux (seul contre tous), reproduisent leurs schémas partisans (le chef incontesté et la communauté charismatique) et, comme eux, sont servis par des contextes explosifs mais à leur différence, disposent d’une technologie qui permet l’universalité.



Le point, pays par pays.

1/ L’Allemagne. Grande démocratie s’il en est, l’Allemagne est caractérisée par une solide stabilité institutionnelle et de robustes garde-fous antifascisme. Mais ça, c’était avant... Aujourd’hui, le parti d’extrême-droite AfD avance avec constance et monte en puissance, prenant récemment la pole position dans deux Lander est-allemands. On peut deviner la suite et on peut s’inquiéter qu’en Allemagne, la nation qui a offert Hitler à l’humanité, un parti ouvertement raciste et xénophobe devienne un parti gouvernemental, dans un contexte politique de plus en plus friable.

2/ La France. Le Front, devenu Rassemblement, national, rassemble de plus en plus. Il est depuis plusieurs années le premier parti de France, et malgré les résistances des uns et les coups bas des autres, ce parti s’approche du pouvoir d’élection en élection et, au final, gouvernera la France. Dans l’intervalle, le président Macron a ignoré les élections et nommé un gouvernement largement issu du parti arrivé 5^{ème} aux législatives. En France, terre de démocratie, les vainqueurs sont ignorés et les vaincus gouvernent.

3/ Le Royaume-Uni. La vénérable démocratie britannique prend de la gîte. Quatre premiers ministres en quatre ans, yoyo des majorités, élues par une population encore assommée par le coup de massue du Brexit. Le pays du respect et du fair-play a envisagé d’exporter ses migrants illégaux au... Rwanda ! Projet abandonné par l’actuelle majorité mais le mal est fait et le racisme gagne du terrain, l’extrême-droite aussi, lorgnant sur le grand frère américain.

4/ L’Italie. Depuis Berlusconi, l’extrême-droite prépare son retour dans le pays de Mussolini. Hier Salvini, aujourd’hui Meloni, dont le parti d’extrême droite Fratelli d’Italia est sorti de la matrice fasciste et rogne lentement mais sûrement les principes et valeurs de l’Etat de droit. Georgia Meloni construit patiemment les fondements d’une société « illibérale », terme élégant pour désigner une réalité politique autoritariste.

5/ Les Pays-Bas. Geert Wilders hait l’islam, les musulmans, les Arabes, les migrants non occidentaux, non Blancs, et il le dit. On le croit, on le soutient, on l’élit et on fait de son parti ouvertement raciste le premier parti du pays. M. Wilders ne sera pas Premier ministre, le pays n’étant pas encore prêt, mais il se prépare...

6/ L'Espagne. Le pays est gouverné depuis 2019 par des gouvernements minoritaires. Le talent politique et l'art manœuvrier de Pedro Sanchez font oublier la spectaculaire montée, malgré quelques reflux, du parti Vox, xénophobe et anti-migrants. Les récentes inondations à Valence montrent le potentiel de violence que cache l'apparente stabilité du royaume. Mais, exception à la règle, l'Espagne a su montrer la cohérence qu'elle place entre les valeurs humaines et démocratiques qu'elle défend et leur application sans concession, même contre les alliés israéliens.

7/ Israël. Entre la tentation autoritariste et totalitaire de Benyamin Netanyahou, l'intimidation des opposants, la répression des réfractaires et le carnage en cours dans la région, on ne peut plus vraiment qualifier Israël de démocratie, loin s'en faut. La « seule démocratie de la région » l'aura peut-être été un temps, mais plus aujourd'hui.

8/ Les Etats-Unis. Et, last but not least comme on dit chez eux, les Américains viennent de placer les clés du pays – présidence, Congrès et Cour suprême – entre les mains de Donald Trump qui a promis de n'être dictateur que le premier jour de sa présidence. Il n'a pas attendu, nommant des profils offensifs aux postes les plus élevés de son administration, sans passer par le Sénat. Et il promet plus et pire, sachant qu'il tient toujours parole.

Dans tous ces pays, on a pensé ou on pense à exporter (déporter serait un terme plus adéquat) les migrants. Massivement. Et pour cela, la construction de camps est envisagée, partout, dans des termes atténués, en mettant les formes. Mais des camps. Des camps en Europe et aux Etats-Unis !

Et de fait, montée en puissance des extrêmes droites ou au moins des droites extrêmes, recul des principes démocratiques, totale ignorance des valeurs d'humanité dès lors qu'il s'agit des alliés, et menaces sur la démocratie, ses codes, ses principes et ses pratiques... voilà comment on peut qualifier aujourd'hui le bloc occidental qui, consciemment ou non, sciemment ou pas, continue de répandre sa bonne parole sur les droits de l'Homme et la pratique démocratique.

Quant aux peuples, ils adhèrent, en dépit des quelques voix sages, de plus en plus rares, qui crient à la catastrophe dans toutes ces nations et qui prophétisent les catastrophes à venir. L'addition des colères, la perception d'un déclin, le ressenti d'une humiliation collective poussent des mouvements de masse vers le pouvoir, aidés par l'extraordinaire puissance des réseaux sociaux, dont les patrons (Peter Thiel, Elon Musk...) sont résolument engagés aux côtés de Donald Trump. La Big Tech organisée en synarchie au service d'un nouveau fascisme ? Tel est le danger actuel, qui n'est pas virtuel.

Rédigé par Aziz Boucetta



Les trois erreurs mortelles de Abdalilah Benkirane



Sur un nuage, à aucun moment il n'a donné l'impression de vouloir en descendre pour comprendre que la manière dont il menait les tractations et les difficultés qu'il rencontrait dans la formation du gouvernement menaient tout droit à l'impasse. Le 5 avril 2017, le réveil se fait dur. Abdalilah Benkirane qui se gargarisait d'avoir, six mois auparavant, placé le Parti de la Justice et du Développement (PJD), en tête des partis marocains pour la seconde fois consécutive, est débarqué sans préavis après cinq ans de chefferie du gouvernement. A ce jour il ne semble pas encore avoir compris ce qui lui est arrivé.

Première erreur

Tout homme politique normalement constitué, à défaut de profiter d'une retraite plus ou moins bien méritée, aurait procédé au moins à une introspection pour identifier les véritables causes et raisons qui ont provoqué une mise à l'écart gracieusement rétribuée. Pas lui. En lieu et place il fait de son successeur au poste de chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, et accessoirement Driss Lachgar, premier secrétaire de l'USFP, sur la participation duquel aurait buté les négociations, ses punching-ball ressassant sans cesse la même litanie. Rapidement son ton s'éloigne de la compétition et de la divergence politique pour adopter un discours qui suinte la rancune et frôle de très près la diffamation. M. Benkirane tourne ainsi le dos à la vérité qui fait mal : que si son débarquement du gouvernement a été aussi aisé, c'est parce que Saad Eddine El Otmani et ses frères du PJD l'ont lâché sans se soucier de son sort, exactement de la même manière qu'il avait lui-même sacrifié sur l'autel du gouvernement M. El Otmani lorsque celui-ci a été débarqué pour incompétence du ministère des Affaires étrangères le 10 octobre 2013, dix mois à peine après son entrée en fonction.

Pourtant, une introspection correctement menée lui aurait permis de saisir, ou d'accepter l'idée qu'il n'a pas su gérer ses rapports avec le centre du pouvoir. L'animal politique qu'il croyait être n'a pas compris ou voulu comprendre, cela revient au même, qu'au Royaume du Maroc, une bonne cote de popularité permettant de pointer au premier rang des partis dans un système électoral et dans le cadre d'une constitution qui autorisent toutes les combinaisons, ne suffit pas pour prétendre à traiter, en finissant, avec les institutions. Pour ne pas avoir admis, même si ses professions de foi prétendaient le contraire, que le mouvement du 20 février 2011 n'a en rien perturbé la centralité de la monarchie ni modifié en quoi que ce soit le rapport de force, il n'a pu durer dans les affaires suffisamment de temps pour influencer sérieusement et durablement, comme il escomptait, sur les ressorts de la société marocaine.

Deuxième erreur

Il est vrai que le PJD, et plus particulièrement Abdalilah Benkirane ont contribué efficacement à l'apaisement des esprits dans l'effervescence du mouvement du 20 février. Il en a toutefois retenu une conclusion erronée en se posant par la suite, à travers un discours borderline, en « sauveur de la monarchie et de la stabilité du Royaume », poussant parfois le bouchon jusqu'à sous-entendre qu'à l'occasion il pourrait en aller autrement. Une erreur d'appréciation couteuse qu'il a commise en bon récidiviste, lorsqu'au lendemain du 7 octobre 2023 il a cru que l'attaque menée par le Hamas contre Israël et son écho dans les populations arabes allaient requinquer l'islamisme et lui redonner, à lui, les ailes qui lui ont été coupées.

Si dans l'intervalle de son débarquement à ce jour, Abdalilah Benkirane, qui a reconquis un PJD désossé, a opté pour une ligne instaurant entre lui et Saad Eddine El Otmani une sorte de modus vivendi, il voit dans la guerre d'extermination des Palestiniens enfin l'opportunité de reprendre en main toutes les rênes de son parti et de revigorer ses rangs. Surfant sur l'émotion des Marocains provoquée par le génocide israélien, il s'en prend à l'accord tripartite (Maroc-USA-Israël) et à son signataire marocain, son successeur à la tête du gouvernement et prédécesseur à la direction du parti, quasiment accusé de trahison. Il passe ainsi à la trappe ce qu'il a lui-même déclaré au lendemain de l'accord. A savoir que « la normalisation avec Israël est une décision de l'État, une décision souveraine, et que le parti, dont le secrétaire général Saad Eddine El Otmani a signé l'accord en tant que chef du gouvernement, faisait partie de l'État, et qu'il était inconcevable d'imaginer que lui (Abdalilah Benkirane) puisse être en désaccord avec sa position ». Lire à ce sujet l'article bien documenté de Hassan Zakariaa.

Troisième erreur

Dès lors, comment ne pas voir dans sa croissonnade actuelle une piètre tentative de faire du nom d'El Otmani le pseudonyme du centre du pouvoir qu'il n'ose pas incriminer frontalement, mais qu'il essaye de mettre sur la sellette en dégageant le PJD de toute responsabilité et en jetant « l'opprobre » sur son compagnon de route celui qui, dans une autre vie, il a été voir en prison pour lui signer un engagement de scission au sein de Echabiba Al-islamya et faire amande honorable de cette manière auprès des autorités. Une scission qui lui a réussi, il faut le reconnaître, puisqu'environ deux décennies plus tard, à la faveur du 20 février, bénéficiant d'un vote hétéroclite de mécontentement, les islamistes du PJD qui ont intégré le jeu institutionnel, se sont posés en alternative alors même qu'ils faisaient figure d'un mouvement marginal et secondaire au sein de la mouvance islamiste marocaine.

Qu'importe ! Se voulant toujours habile habitué du dièse et du bémol, sa dernière et récente musique, parce que probablement on lui a tiré les oreilles, est un modèle de broderie. En résumé et en substance : l'Etat fait son travail, c'est compréhensible, mais le peuple a le droit de s'émouvoir, comme si quelqu'un l'en empêchait.

Ainsi va Abdalilah Benkirane. Il rêve de remonter le temps pour se retrouver dans le contexte du mal nommé printemps arabe, jeune quinquagénaire au physique avantageux qui se faisait passer pour le messie. Mais pour une fois au moins il doit faire l'effort de comprendre qu'aujourd'hui il n'a plus la même prise sur les Marocains, revenus de son passage au gouvernement et de sa retraite. Il doit surtout faire sienne cette sagesse de la philosophie grecque adoptée et adaptée bien plus tard par Mao Tsé Toung : "On ne se baigne jamais deux fois dans la même eau."

Rédigé par Kamal Naim



Le contexte international favorable à la marocanité du Sahara : nouveaux développements majeurs



Le Maroc continue de bénéficier d'un soutien croissant de la part des grandes puissances, grâce à une diplomatie proactive et des partenariats économiques stratégiques. L'évolution récente sur le plan politique, notamment avec les États-Unis et la France, renforce cette dynamique et marque un tournant décisif dans la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara.

1. Le retour de la stabilité dans la politique américaine

Le retour à la Maison-Blanche d'un Président favorable :

La réélection du président américain Trump, qui avait déjà initié la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara en 2020, ouvre la voie à l'achèvement des promesses faites, notamment l'ouverture d'un consulat américain à Dakhla. Ce consulat symboliserait un soutien direct et visible des États-Unis au plan d'autonomie marocain. En parallèle, le soutien américain au Maroc dans les forums internationaux (ONU, Conseil de Sécurité) reste un atout clé pour neutraliser les tentatives de déstabilisation de l'Algérie et de ses alliés.

2. Le rôle accru de la France dans la diplomatie européenne

La déclaration récente du président Macron :

Lors de sa dernière visite au Maroc, le président français a confirmé la position de la France en faveur de la marocanité du Sahara. Il a également annoncé son intention de :

-Défendre cette reconnaissance auprès des autres membres de l'Union européenne.

-Convaincre les pays hésitants de l'importance du plan d'autonomie marocain comme solution réaliste et durable.

Le leadership français au sein de l'UE :

Grâce à sa position dominante en Europe, la France pourrait jouer un rôle moteur pour aligner les positions des États membres sur celle des grandes puissances favorables au Maroc, notamment l'Espagne et l'Allemagne.

3. Des alliances géopolitiques solides et diversifiées

Avec les États-Unis :

En plus de la reconnaissance officielle, les partenariats dans les domaines militaire, sécuritaire et économique consolident l'alliance stratégique entre les deux pays.

Le Maroc reste un allié stratégique clé dans la lutte contre le terrorisme, un rôle qui renforce sa position auprès des décideurs américains.

Avec la Chine et la Russie :

Chine : Le Maroc bénéficie d'un partenariat industriel et économique de grande envergure, notamment avec la construction d'une usine de batteries pour voitures électriques. La Chine, membre permanent du Conseil de Sécurité, adopte une posture neutre mais favorable grâce à ses intérêts croissants dans la région.

Russie : Les accords de pêche au large des côtes sahariennes et la coopération énergétique renforcent l'influence économique et diplomatique marocaine.

Avec l'Europe :

L'Espagne et l'Allemagne, en soutien au plan d'autonomie, renforcent le poids du Maroc au sein des discussions européennes.

Le Royaume-Uni, post-Brexit, développe une coopération bilatérale renforcée, notamment dans les domaines énergétique et agricole.

4. Un modèle de développement et de stabilité attractif

Investissements dans le Sahara :

Les projets structurants dans les provinces du Sud (port de Dakhla, zones industrielles, énergies renouvelables) en font un modèle de développement régional. Ces investissements attirent des partenaires internationaux, renforçant la légitimité économique et politique de la souveraineté marocaine.

Stabilité et vision stratégique :

Le Maroc se distingue dans une région souvent instable par sa capacité à conjuguer ouverture économique, modernité, et diplomatie proactive.

Le retour d'un président américain favorable à la souveraineté marocaine et l'engagement clair du président Macron renforcent la position du Maroc sur la scène internationale. En s'appuyant sur des alliances solides avec les États-Unis, la France, l'Union européenne, ainsi que la Chine et la Russie, le Royaume se positionne comme un acteur incontournable. Grâce à une stratégie alliant diplomatie, partenariats économiques et développement régional, le Maroc consolide sa souveraineté sur le Sahara et s'impose comme un modèle de stabilité et de progrès en Afrique et au-delà.

Rédigé par Par Abdelghani El Arrasse



L'Algérie, la France, l'Espagne, les USA et l'accès à l'Atlantique face aux contrevérités d'un ancien ministre algérien

En réalité, ses objectifs étaient d'encercler le Maroc, de fragmenter son unité territoriale en créant une entité subordonnée au sud, consolidant ainsi son emprise régionale et réalisant son obsession d'obtenir un accès sur l'océan Atlantique.

L'accord sur Gara Djebilet pour le transport du fer vers un port marocain

L'ancien ministre et ambassadeur algérien Abdelaziz Rahabi, qui se considère comme le porte-voix officiel du régime contre le Maroc, a tenu des propos fallacieux dans un article publié dans les journaux El Khabar en arabe et Al Watan en français. Dans cet article, il a défendu l'armement excessif de son pays en arguant sa superficie et la longueur de ses frontières avec plusieurs pays. Il a également prétendu que "l'Algérie indépendante avait reçu une offre d'accès à l'Atlantique dans le cadre des accords bilatéraux signés avec le Maroc en 1972". De même, il a avancé que "la France sous Charles de Gaulle et l'Espagne sous Francisco Franco avaient proposé à l'Algérie de lui céder le Sahara occidental", un territoire qu'ils ne possédaient pas, et que "les Américains avaient proposé de le partager avec leur allié, le Maroc".

En réalité, le Maroc n'a jamais offert à l'Algérie un accès à l'Atlantique en 1972. L'accord signé le 15 juin de cette année-là concernait l'exploitation de la mine de Gara Djebilet, stipulait la création d'une société mixte maroco-algérienne pour trouver des moyens de financer l'extraction de 700 millions de tonnes de fer. Ce fer devait être transporté par voie ferrée de Tindouf au port marocain de Tarfaya, pour être commercialisé au bénéfice des deux parties. Néanmoins, ces dernières années, le régime algérien s'est désengagé de cet accord, signé en lien avec le traité de délimitation des frontières.

Les allégations sur les propositions de la France et de l'Espagne pour céder le Sahara à l'Algérie.

La prétendue proposition de la France de Charles de Gaulle de céder le Sahara occidental à l'Algérie, avancée par Rhabbi sans fournir aucune justification ou preuve documentaire à cet égard, est une aberration. Ce qui est avéré, c'est que la France de de Gaulle avait proposé, en avril 1957, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Rabat, Alexandre Parodi, de négocier avec le Maroc pour résoudre le problème des frontières du Sahara oriental, notamment en restituant Tindouf et d'autres localités au Royaume, intégrés dans ce qui était alors son département algérien. Le défunt roi Mohammed V avait rejeté cette proposition, considérant qu'un tel acte équivaldrait à trahir la révolution algérienne qui luttait alors contre le colonialisme français. Il avait préféré attendre l'indépendance de l'Algérie pour résoudre le problème des frontières avec les frères algériens.

Farhat Abbas, président du gouvernement provisoire de la république algérienne, avait d'ailleurs reconnu, dans un document officiel daté du 6 juillet 1961, qu'il existait un différend frontalier entre les deux pays, s'engageant à examiner la question des frontières après l'indépendance de l'Algérie. Cependant, les responsables algériens se sont rétractés de cet engagement et ont déclenché en 1963 la guerre des sables contre le Maroc à Hassi Beïda.

Face à ces faits incontestables, il est difficile de croire que la France, qui avait proposé de restituer le Sahara oriental au Maroc, aurait également proposé de céder le Sahara occidental à l'Algérie, un territoire qui n'était pas sous son contrôle. De même, il est invraisemblable que l'Espagne de Franco ait proposé de céder le Sahara occidental à l'Algérie. En réalité, Franco cherchait à maintenir la domination espagnole sur la région après que le Maroc ait inscrit la question du Sahara en 1963 auprès du Comité de décolonisation des Nations unies.

En octobre 1975, la Cour internationale de Justice, saisie par le Maroc, a rendu un avis consultatif favorable à la souveraineté historique du Maroc sur le Sahara, ce qui avait permis l'organisation de la Marche verte et les négociations avec l'Espagne, débouchant sur l'accord de Madrid. Cet accord avait acté le retrait de l'Espagne du Sahara marocain. L'implication de l'Algérie s'était manifestée par l'envoi d'une délégation à Madrid, dirigée par le ministre Ahmed Abdelghani, qui avait tenté en vain de saboter ces négociations et de convaincre le gouvernement espagnol de Carlos Arias Navarro de conclure un accord plutôt avec l'Algérie qu'avec le Maroc.

Les ambitions persistantes du régime algérien

Depuis l'époque de Boumédiène, l'Algérie n'a cessé de chercher à s'étendre vers le Sahara marocain et à obtenir un accès à l'Atlantique. Une note des services de renseignement extérieurs français, datant de 1966, publiée récemment dans *Le360* par l'historien Jilali El Adnani, révèle que le représentant algérien à la conférence de l'Organisation de l'unité africaine, tenue cette même année à Addis-Abeba, avait exprimé son rejet catégorique de toute idée d'indépendance pour le Sahara occidental, déclarant à ce sujet qu'il « est illusoire d'accorder l'indépendance à une terre dont la population ne dépasse pas 50.000 personnes ». Il avait ajouté que l'Algérie, ayant besoin d'un accès à l'Atlantique, ne pouvait ignorer le destin du Sahara espagnol. Depuis cette date, elle a tenté de fournir toutes les incitations possibles à l'Espagne pour la convaincre de ne pas céder au Maroc et, en contrepartie, de lui accorder un pied à terre au Sahara marocain.

L'idée de partage soutenue par l'Algérie

Rahabi prétend que les Américains auraient proposé de diviser le Sahara entre le Maroc et l'Algérie. Cependant, ce qui est établi, c'est que les États-Unis, ayant compris dès le départ que Houari Boumédiène cherchait à utiliser l'océan Atlantique pour accéder aux marchés d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine, n'ont pas soutenu les ambitions algériennes.

Au contraire, ils ont élaboré leurs positions au fil des années du conflit artificiel en faveur de la position marocaine, et ont reconnu, le 10 décembre 2020, la souveraineté du Maroc sur le Sahara.

Contrairement donc aux assertions de Rahabi, l'idée de diviser le Sahara n'est pas venue des États-Unis, mais de l'Algérie elle-même. Car ce qui est établi, c'est que le régime algérien est à l'origine de l'idée du partage, comme l'attestent les Nations unies, qui ont mentionné dans le rapport de leur secrétaire général sur la question du Sahara, daté du 19 février 2002, que le défunt président algérien Abdelaziz Bouteflika avait rencontré l'envoyé onusien chargé de ce dossier, feu James Baker, à Houston, le 2 novembre, et que ce dernier avait indiqué que "l'Algérie et le Front Polisario étaient prêts à discuter et à négocier sur le partage du territoire comme solution politique au conflit du Sahara occidental".

L'Algérie a officiellement relancé l'idée de partage pour la deuxième fois dans une lettre adressée par son représentant permanent de l'époque, Abdallah Baali, au Conseil de sécurité en 2002.

Le Maroc a, lui, fermement rejeté cette idée, comme l'a déclaré Sa Majesté le roi Mohammed VI dans son discours du 5 mars 2002 à Laâyoune : "Le Maroc ne renoncera pas à un seul pouce de son Sahara, qui est indivisible et inaliénable."

Le régime algérien va récidiver avec cette fois-ci l'envoyé personnel du secrétaire général, Staffan de Mistura, qui a évoqué l'idée de partage dans son briefing devant le Conseil de sécurité le mois dernier, tout en reconnaissant que le Maroc avait une fois de plus refusé d'en débattre.

Sa Majesté le roi a abordé ces ambitions dans son dernier discours à l'occasion du 49^e anniversaire de la Marche Verte, en déclarant : "Certains exploitent la question du Sahara pour obtenir un accès à l'océan Atlantique. À ceux-là, nous disons : nous n'y sommes pas opposés. Comme tout le monde le sait, le Maroc a proposé une initiative internationale pour faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, dans un cadre de partenariat et de coopération, en vue de réaliser un progrès commun pour tous les peuples de la région."

Cette position royale s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Maroc à préserver son droit incontestable et inaliénable de consolider son unité territoriale, ainsi que dans la reconnaissance internationale croissante du plan d'autonomie pour les provinces du Sud sous souveraineté marocaine.

Rédigé par Hassan Abdelkhalek



IBN ARABI, LE GRAND MAÎTRE SOUFI CONTROVERSÉ

Débat des chroniqueurs de la Web Radio R212 ci-dessous sur le sujet à travers ses questions :

Quelle est l'influence d'Ibn Arabi sur le soufisme ?

Comment son œuvre est-elle perçue différemment ?

Quelles sont les limites et l'impact de sa pensée ?

Dans cet entretien exclusif réalisé par Lobj.ma, nous avons eu le plaisir de rencontrer Sophia El Khensae Bentamy, Coach et Formatrice d'Entreprise, qui nous partage sa vision unique sur la notion de zone de confort et l'importance de la remise en question personnelle. Avec une approche à la fois pragmatique et inspirante, Elle explore comment cette fameuse zone, perçue comme un espace de sécurité, peut devenir une source d'inconfort entravant notre évolution. Elle nous invite à réfléchir sur les mécanismes de résistance au changement et à découvrir comment mieux communiquer avec soi-même pour mieux vivre et se réinventer. Un dialogue enrichissant qui met en lumière des stratégies pour sortir de l'immobilisme et embrasser le renouveau.

Etudier l'œuvre d'Ibn Arabi, Shaykh al-Akbar, surnom donné à titre posthume, n'est pas chose accessible à tous. Et pour cause, sa doctrine synthétise tous les domaines des sciences traditionnelles, de la jurisprudence à la métaphysique.

Son œuvre intimidante, de quelques dizaines de milliers de pages représentant autour de huit cent ouvrages, n'est réservée qu'à d'étroits milieux de sachants ou gnostiques (al-ârifûn) que n'impressionneraient ni la complexité de l'œuvre ni la condamnation de certains juristes (fuqahâ).

En effet, plusieurs juristes musulmans ont qualifié Ibn Arabi de zindiq, terme désignant initialement les manichéens mais que les hérésiographes musulmans ont appliqué à tous ceux qu'on soupçonnait d'être des libres penseurs ou des athées.



Parmi les détracteurs d'Ibn Arabi, on peut citer Ibn Taymiyya, juriste traditionaliste du XIII^e siècle qui a critiqué certains préceptes qu'il considérait comme hérétiques, tout en reconnaissant le caractère islamique du soufisme. D'un autre côté, certaines confréries (turuq) qualifient Ibn Arabi de Pôle (qutb) de son époque.

En réalité, la lecture de ses textes était interdite voire déconseillée par souci d'éviter une mauvaise compréhension de leur contenu par des disciples dont les qualifications spirituelles sont insuffisantes, ce qui mettrait en doute la rigueur de leur foi.

Il n'empêche que l'enseignement akbarien a eu de l'influence du Maghreb à l'Extrême-Orient (Malaisie, Indonésie...), non seulement sur le soufisme dit « intellectuel » mais aussi sur plusieurs courants confrériques brassant toutes les classes sociales et les niveaux de culture les plus divers, en d'autres termes le soufisme « populaire ».

La fusion entre ceux deux courants est bien mise en évidence dans le livre de Jacques Berque, islamologue français (1910-1995), consacré au soufi marocain Al-Hassan al-Yusi (1631-1691).

Plusieurs autres livres font référence à l'œuvre d'Ibn Arabi dans l'histoire du Maroc notamment Salwat al-Anfâs du soufi marocain Muḥammad ibn Ja'far ibn Idris al-Kattani né en 1858 à Fès et mort en 1927. On peut citer également Kitab al-Ibriz d'Ahmad b. al-Mubarak (mort en 1743) et disciple d'un grand

saint de Fès, Abd al-Aziz b. Al Dabbâgh (mort en 1719). Ce dernier était complètement inculte (ummi) mais on ne peut plus inspiré et visionnaire dans son interprétation d'Ibn Arabi alors que son disciple Al-Mubarak était lettré et un lecteur assidu de Shaykh al-Akbar.

Pour Ibn Arabi né à Murcie en Andalousie et mort à Damas (1165-1240), les étapes de la voie (sulûk) c.à.d. le voyage initiatique matérialisé par la prophétie, la sainteté, les formes particulières d'invocation (dhikr)...sont un voyage dans la parole divine elle-même. Pour lui, la révélation n'est pas seulement message, discours de vérités, mais également loi. La révélation est la loi, affirme-t-il.

Ibn Arabi a donné forme au langage du soufisme dont cette idée de Fanaâ (extinction) des êtres qui représente l'expression de « l'exemplaire éternel » qui sommeille en chacun d'entre nous. L'observance des prescriptions du Coran permet justement d'atteindre la plénitude divine, une mort symbolique menant à une existence éternelle en symbiose avec le créateur.

On trouve tous ces préceptes dans le livre référence d'Ibn Arabi, Al Futuhat Makkiya, dont il finit la seconde rédaction deux ans avant sa mort, et dont la dernière édition date de 1984 en Syrie. Le nom de cet ouvrage est traduit en français en « Les illuminations de la Mecque ».

Dans ce livre complexe, monument de la spiritualité soufie, Shaykh al-Akbar, le plus grand des maîtres ou le maître par excellence, révèle une synthèse majestueuse des secrets du monde d'en haut et du monde en bas. Pour les néophytes, le livre d'Al-Kattani (Salwat al-Anfâs) est un ouvrage plus accessible grâce un vocabulaire technique facile tout en étant familier avec l'hagiologie d'Ibn Arabi.

C'est grâce au travail d'Ibn Arabi que le soufisme s'est structuré alors qu'il est transmis avant lui par voix orale principalement et via plusieurs confréries.

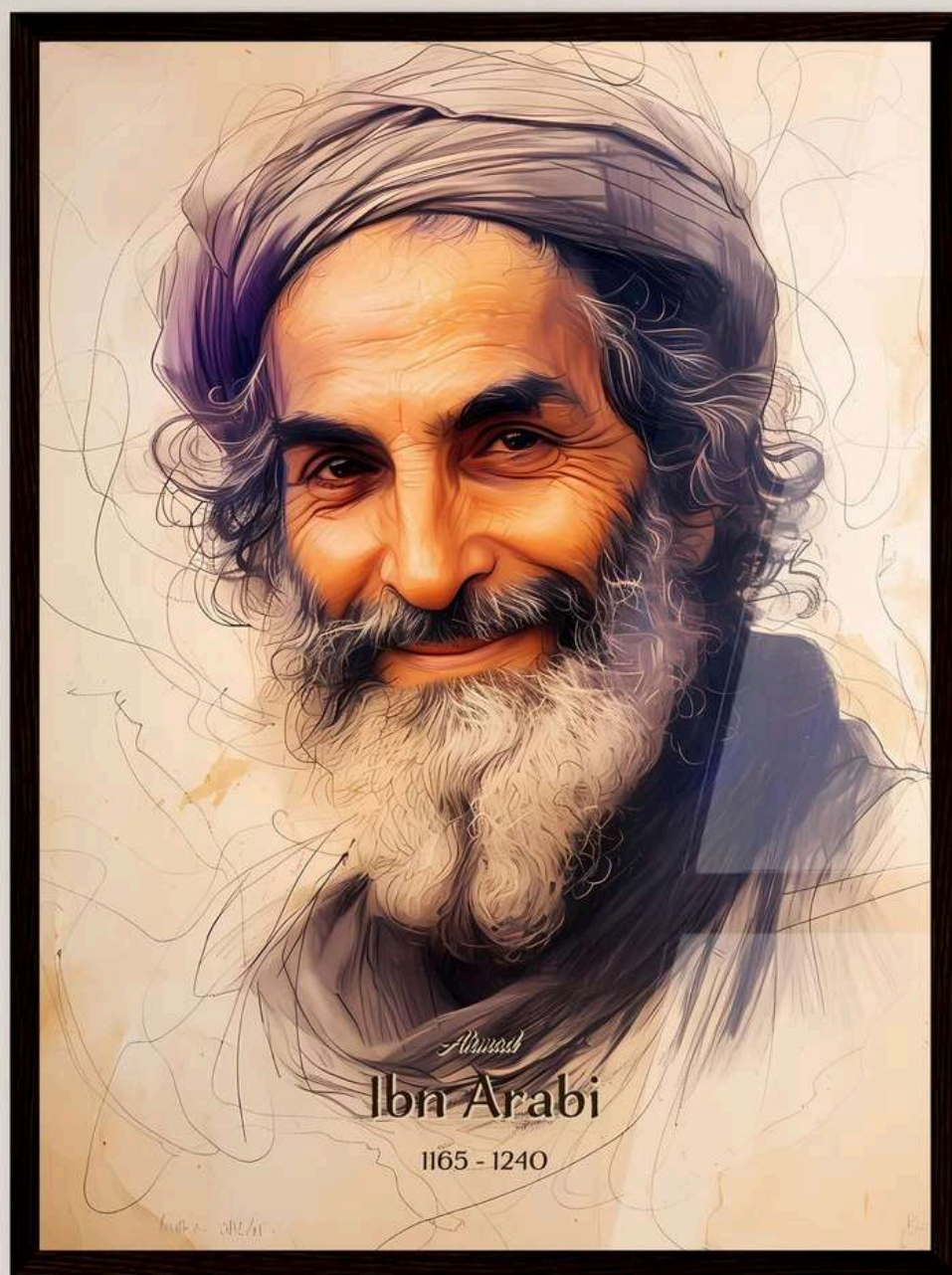
Culture

L'œuvre d'Ibn Arabi ne se revendique d'aucune confrérie particulière. De même, il n'y a jamais eu à proprement parler de tariqa akbariyya. On parle plutôt de flux spirituel ou de chaîne de transmission initiatique akbarienne (silsila akbariyya ou khirqa akbariyya) ininterrompue jusqu'à nos jours. Elle a réponse à tout, ontologie, cosmologie, prophétologie, exégèse, rituel, angéologie...et ce n'est pas pour rien qu'Ibn Arabi revendiquait la fonction de « sceau de la sainteté mohammadienne ».

Ainsi, plusieurs confréries vont puiser après sa mort dans les sources akbariennes et disséminer ce qu'ils y ont recueilli avec une utilisation systématique de sa doctrine de la sainteté contestée par les courants islamiques rigoristes. Paradoxalement, ces contingences historiques ont participé à l'évolution du soufisme et à sa postérité initiatique appartenant au patrimoine commun.

L'œuvre d'Ibn Arabi ne s'adresse pas exclusivement à ses contemporains ni aux seuls musulmans mais à l'humanité tout entière, en tous lieux et de tous temps.

Rédigé par Ali Bouallou





Quand l'Ukraine frappe loin, la Russie promet de frapper fort

L'intensification du conflit russo-ukrainien franchit un nouveau cap, avec l'utilisation de missiles longue portée par l'Ukraine et la riposte musclée de la Russie. Entre escalade militaire et menaces géopolitiques, ce face-à-face inquiète et redessine les lignes de fracture internationales.

Missiles longue portée : une bascule stratégique dans le conflit russo-ukrainien

Le conflit russo-ukrainien, qui dure depuis plus de bientôt trois ans, semble entrer dans une phase encore plus périlleuse. **L'annonce récente de l'autorisation par les États-Unis d'utiliser les missiles longue portée à l'Ukraine pour frapper le territoire Russe marque une rupture stratégique majeure.** Ces armes, capables de frapper des cibles en territoire russe, élargissent le champ opérationnel de Kiev et intensifient la pression sur Moscou. Si cette décision s'inscrit dans une logique d'assistance militaire croissante à l'Ukraine, elle soulève des questions fondamentales sur les limites de l'implication occidentale dans ce conflit. En fournissant des moyens offensifs susceptibles de toucher le territoire russe, Washington redéfinit les contours de son soutien, au risque de franchir un seuil perçu comme une provocation par Moscou.

Pour la Russie, ces frappes sur son sol sont interprétées comme une violation flagrante de sa souveraineté et un défi direct. Cette évolution pourrait renforcer la rhétorique du Kremlin, qui dénonce depuis le début de la guerre une ingérence occidentale qu'il qualifie de « guerre par procuration ». Le président Vladimir Poutine, en réponse, a ordonné une intensification des frappes sur les infrastructures ukrainiennes, tout en mobilisant des missiles balistiques, dont un prototype expérimental.



Face à l'escalade, Moscou ne se limite pas à une réponse militaire. Le Kremlin a explicitement averti qu'il pourrait étendre le théâtre des hostilités à d'autres nations, notamment celles qui fournissent des armes à Kiev. Cette déclaration, bien que vague dans sa mise en œuvre, traduit une volonté de dissuasion et une escalade rhétorique inquiétante.

Ces menaces ne sont pas à prendre à la légère. Elles soulignent la dimension internationale de ce conflit, où les lignes de front ne se limitent plus à l'Ukraine. La Russie, en positionnant ses frappes comme une réponse à l'ingérence étrangère, cherche à projeter un message clair : toute aide militaire à Kiev aura un coût.

Cependant, une telle stratégie comporte des risques. Une attaque directe contre un pays membre de l'OTAN, par exemple, pourrait déclencher une réponse collective en vertu de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord. Cela transformerait un conflit régional en une confrontation globale, avec des conséquences imprévisibles.

L'intensification des frappes réciproques entre la Russie et l'Ukraine ne fait qu'aggraver la situation humanitaire et politique. Les bombardements russes sur des villes ukrainiennes ont causé des pertes civiles importantes, alimentant une spirale de représailles et de contre-représailles.

Dans ce contexte, la question se pose : jusqu'où cette escalade peut-elle aller ? La Russie, qui a jusqu'ici démontré une capacité de résilience face aux sanctions économiques et à l'isolement diplomatique, semble déterminée à maintenir son positionnement stratégique. De son côté, l'Ukraine, galvanisée par le soutien occidental, poursuit son offensive, mais à quel prix ?

Les perspectives d'une résolution négociée s'éloignent à mesure que les parties s'enlisent dans une logique de surenchère militaire. Les frappes longue portée, si elles permettent à Kiev de répondre aux attaques russes, risquent aussi de provoquer une riposte disproportionnée de Moscou. La menace d'une extension du conflit à d'autres nations ajoute une couche supplémentaire d'incertitude.

Alors que le conflit s'intensifie, le monde observe avec inquiétude l'évolution de cette guerre qui pourrait redéfinir les équilibres géopolitiques mondiaux. La Russie, en ripostant avec force et en menaçant les alliés de l'Ukraine, cherche à affirmer son statut de puissance incontournable. Toutefois, cette posture pourrait se heurter à une solidarité occidentale renforcée, alimentant un cycle d'escalade sans fin.

Dans ce jeu de stratégie aux conséquences potentiellement catastrophiques, une question demeure : jusqu'où la communauté internationale est-elle prête à aller pour éviter un embrasement global ?

Rédigé par Mamoune ACHARKI



SALON DE L'ÉPARGNE 2024 : UNE DEUXIÈME ÉDITION POUR PROMOUVOIR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE



REPORTAGE DE LA SEMAINE



SCAN ME

69%



69% DES SALARIÉS MAROCAINS SOUHAITENT CHANGER DE TRAVAIL

Au Maroc, un paradoxe inquiétant émerge : un chômage élevé accompagné d'une insatisfaction généralisée au sein de la population active. Un rapport récent met en lumière cette situation, indiquant que près de 69 % des travailleurs marocains envisagent de quitter leur emploi actuel pour de nouvelles opportunités professionnelles.

MRE: un pilier national pour renforcer le développement durable et un lien civilisationnel entre le Maroc et le monde



Un duo marocain représente un modèle universel d'engagement et d'excellence féminine au service de l'humanité

Dans une démarche visionnaire, Les marocaines Mme Najat Mokhtar, directrice générale adjointe de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), et Mme Ismahane El Ouafi, directrice exécutive du CGIAR (Consortium Mondial pour la Recherche Agricole), ont récemment signé à la COP 29 qui a eu lieu Azerbaïdjan à Baku un partenariat ambitieux axé sur la science et la technologie au service du développement humain.



GOOD NEWS

@lodjmaroc



 **SURLERING SAISON III ÉPISODE 88 :**
 **AVEC ABDELLAH FERGUI / PRÉSIDENT DE LA
CONFÉDÉRATION MAROCAINE DES TPE/ PME**



SCAN ME

CHRONIQUE VIDÉO

@lodjmaroc      

The graphic features a smartphone on the left displaying the 'L'OCJ' logo and a doctor's silhouette. The background is dark blue with glowing hearts and data lines. The text 'SANTÉ' is underlined, followed by the main title 'DOSSIER PATIENT PARTAGÉ : UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA MÉDECINE AU MAROC' in large, bold letters. At the bottom of the graphic is the handle '@lodjmaroc' and social media icons.

... X

L'OCJ

SANTÉ

DOSSIER PATIENT PARTAGÉ : UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA MÉDECINE AU MAROC

@lodjmaroc

comments shares

Like Comment Share



SCAN ME

L'INFO EN FACE AVEC MAÎTRE OMAR BENDJELLOUN

MATIN

L'INFO EN FACE

MERCREDI 20 NOVEMBRE - 21H

**JUSTICE / AVOCATS / FIN DU BOYCOTT :
BLANC-SEING POUR LES ROBES NOIRES
OU POUR LES JUSTICIALES ?**

MAÎTRE OMAR BENDJELLOUN
DOCTEUR EN DROIT INTERNATIONAL
AVOCAT AUX BARREAUX DE RABAT
ET MARSEILLE
UNIVERSITAIRE

VOIR SUR :

RACHID HALLAOUY

VIDÉO DE LA SEMAINE



SCAN ME



www.pressplus.ma



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA

100%
FREE



Pressplus est le kiosque 100% digital et augmenté de **L'ODJ Média** du groupe de presse **Arrissala SA** qui vous permet de lire une centaine de nos **magazines, hebdomadaires et quotidiens** gratuitement.

Que vous utilisiez votre téléphone mobile, votre tablette ou même votre PC, **Pressplus** vous apporte le kiosque directement chez vous



SCAN ME



Découvrez l'application 3la Bal, le Made in Morocco

Une solution innovante pour accompagner les entrepreneurs, petites entreprises et coopératives dans leurs démarches administratives et fiscales. ■ ✨

■ Ne manquez pas la présentation exclusive de 3la Bal dans le dernier épisode de "Déclic" sur L'ODJ TV.



2^e édition

LET'S
MEET

11 Décembre 2024
RABAT

Nizar Baraka
Ministre de l'Équipement
et de l'Eau du Maroc



Organisé par

Economie
Entreprises **LIVE**

Partenaire Média

LES 500 GLOBAL

Monsieur Nizar Baraka, ministre de l'Équipement et de l'Eau du Maroc participera à la 2^{ème} édition du Water Future Forum le 11 Décembre 2024, à l'Hôtel Fairmont La Marina Rabat Salé.

Sous le thème « **Modèle économique vs stress hydrique** », cet événement favorise le dialogue sur les enjeux et défis liés à l'adaptation du modèle économique marocain à un contexte de stress hydrique extrême.



FIV : Marrakech au cœur de l'innovation

Le 22e Congrès Mondial sur la Fécondation In Vitro s'est tenu à Marrakech, réunissant plus de 85 experts internationaux venus de 60 pays.

Sous le thème "Pas de frontières dans les technologies de l'assistance médicale à la procréation (AMP)", l'événement a exploré les innovations en FIV, de la congélation des embryons à l'intelligence artificielle dans les cliniques.

Des pathologies comme l'endométriose ou le SOPK ont été abordées, tout comme l'éthique en santé reproductive.



Le Maroc lance un projet de 10.000 hectares d'arganiers

Le Maroc met en place un projet ambitieux de plantation de 10.000 hectares d'arganiers, piloté par l'Agence pour le Développement Agricole (ADA).

Ce programme vise à passer de l'exploitation forestière à une culture agricole en vergers aménagés, tout en améliorant la chaîne de valeur de l'arganier. Financé par le Fonds Vert pour le Climat, le projet DARED a pour objectifs la réduction des émissions de CO₂ et l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales.



Le Maroc vise 1,9 milliard de m³ d'eau dessalée d'ici 2030

Le Maroc prévoit de multiplier par huit sa capacité de dessalement d'eau, passant de 250 millions de m³ à 1,9 milliard de m³ d'ici 2030, avec l'objectif de répondre à la demande croissante en eau.

Cette stratégie s'appuie sur des infrastructures modernes et une politique énergétique axée sur les énergies renouvelables pour réduire les coûts et l'empreinte carbone.

Des projets de grande envergure sont déjà en cours à Casablanca, Sidi Ifni, Laâyoune et Dakhla, avec un investissement total de 1,19 milliard de dirhams. La gestion environnementale et la protection des écosystèmes marins sont également une priorité.



Le blues du dimanche soir, faut-il s'inquiéter ?

Le blues du dimanche soir touche de nombreuses personnes, provoquant une mélancolie passagère en fin de week-end.

Bien que ce phénomène ne soit pas une pathologie en soi, il peut être lié à une anticipation anxieuse de la semaine à venir, à des changements de rythme ou à une utilisation excessive des réseaux sociaux.

Si ce malaise persiste et s'accompagne de symptômes comme une perte d'énergie ou un épuisement, cela peut signaler un trouble plus grave, comme une dépression ou un burn-out.

Stimuler son métabolisme : la méthode japonaise

Les femmes japonaises, reconnues pour leur silhouette élancée et leur longévité, s'appuient sur une méthode ancestrale : maintenir la chaleur corporelle.

Cette approche repose sur des pratiques comme éviter les boissons froides, consommer des aliments réchauffants et privilégier des exercices qui stimulent la circulation.

Scientifiquement, une température corporelle stable favorise la thermogenèse, activant le métabolisme et renforçant le système immunitaire.



Diabète : bouger, c'est prévenir !

L'activité physique est essentielle pour prévenir et gérer le diabète, en améliorant la sensibilité à l'insuline et en réduisant la dépendance aux traitements médicamenteux.

Des initiatives récentes ont montré que de simples gestes quotidiens, comme marcher ou prendre les escaliers, suffisent pour profiter de ses nombreux bienfaits : meilleure santé mentale, prévention des cancers et des maladies cardiovasculaires, et gestion du poids. Pratiquer 30 minutes d'exercice dynamique par jour, associées à des activités de renforcement musculaire, aide à transformer durablement les habitudes, tant pour les soignants que pour les patients.

Mpox : le Maroc en tête avec un test PCR innovant recommandé par le CDC Afrique

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a recommandé, via son Comité consultatif des diagnostics (DAC), le premier test PCR en temps réel pour la Mpox fabriqué localement au Maroc. Ce test, développé par Moldiag, sous la dénomination UM6P-MAScIR MPOX qPCR 1.0, marque une avancée majeure pour l'autonomie sanitaire du continent.

Cette reconnaissance met en avant la fiabilité et l'efficacité de cette innovation marocaine, renforçant ainsi le rôle stratégique du pays dans les initiatives de santé publique en Afrique.

Le CDC Afrique rappelle que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large de l'Union africaine pour améliorer la résilience des systèmes de santé africains face aux crises sanitaires.



Pour appuyer les États membres, le CDC Afrique a déployé des kits de test PCR, des outils de séquençage génomique et des cartouches GeneXpert, tout en offrant des formations sur la gestion des échantillons, la biosécurité et les techniques de dépistage moléculaire.

Le Comité consultatif des diagnostics joue un rôle crucial en fournissant des recommandations pour les technologies de diagnostic, garantissant leur conformité aux normes de qualité établies par l'OMS.

Le processus de validation du test marocain s'est appuyé sur une évaluation rigoureuse, incluant une analyse indépendante menée par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) en République démocratique du Congo. Le test satisfait aux critères définis par l'OMS pour le diagnostic de la Mpox, ce qui en fait une ressource clé pour répondre à l'épidémie.

Cette recommandation souligne également les efforts conjoints du CDC Afrique et de l'AUDA-NEPAD pour promouvoir des solutions diagnostiques locales et fiables. La directrice générale de Moldiag, Nawal Chraïbi, a salué cette avancée, affirmant l'engagement de son entreprise à renforcer la résilience sanitaire en Afrique par des technologies innovantes et accessibles.

Enfin, il est important de noter que la Mpox reste une menace majeure, déclarée urgence sanitaire continentale par le CDC Afrique et urgence internationale par l'OMS. Cette reconnaissance du test marocain constitue une étape clé dans la lutte contre cette maladie virale sur le continent africain.

EAU POTABLE : La SRM Casablanca-Settat inaugure une nouvelle station de déminéralisation à Berrechid





**LES TROIS ERREURS MORTELLES DE
ABDALILAH BENKIRANE**
NAIM KAMAL



SCAN ME

PODCAST DE LA SEMAINE

@lodjmaroc      

WEB RADIO DES MAROCAINS DU MONDE

ويب راديو مغاربة العالم

+750.000 AUDITEURS PAR MOIS | ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIC

DISPONIBLE SUR
Google Play



SCAN ME!

R212
L212j

“ Colorful Morocco ” : une exposition qui relie Chengdu au Maroc

En ce début de semaine, Chengdu, la capitale de la province chinoise du Sichuan, a accueilli un événement culturel inédit : le vernissage d'une exposition photographique intitulée « Colorful Morocco ». Cette initiative artistique met en lumière la richesse chromatique des villes marocaines à travers les yeux de six photographes chinois.

L'exposition est le fruit d'une collaboration entre l'ambassade de Chine à Rabat, le Centre culturel chinois de Rabat et la China Overseas Development Association.

Elle est hébergée par la galerie « Dake Art », fondée par Wang Qi, l'un des photographes participants.

Les 55 photographies présentées sont réparties en cinq sections distinctes :

« Casablanca blanche », « Marrakech rouge », « Chefchaouen bleue », « Fès ancien » et « Ouarzazate ancien ». Chaque section offre une plongée immersive dans l'univers visuel et culturel de ces villes emblématiques.

À Marrakech, les visiteurs sont invités à déambuler virtuellement dans les ruelles ocre et les labyrinthes de la médina, où l'ambiance du jardin Majorelle et les scènes de vie animées de la place Jemaa el-Fna prennent vie.

Aux abords d'Ouarzazate, les photographes ont capturé la majestueuse Casbah Aït Ben Haddou, une citadelle qui semble en parfaite harmonie avec son environnement naturel.

Fès dévoile ses tanneries et ses artisans talentueux travaillant le cuivre et le cuir, tandis que Chefchaouen enchante avec ses nuances de bleu qui habillent les murs et les échoppes.



À Casablanca, l'accent est mis sur l'architecture coloniale réinterprétée et la Mosquée Hassan II, qui se dresse fièrement face à l'Atlantique. Cette exposition a attiré un large public d'amateurs d'art et de passionnés de culture, venus échanger sur la richesse de la civilisation marocaine.

Lors de l'inauguration, l'ambassadeur du Maroc en Chine, Abdelkader El Ansari, a salué cette initiative qui permet aux habitants de Chengdu de découvrir la mosaïque culturelle marocaine.

Il a souligné que, tout comme la Chine, le Maroc possède une histoire ancienne et une diversité culturelle impressionnante. Il a exprimé le souhait que ce type d'initiatives se multiplie à l'avenir, convaincu que l'art est un puissant vecteur de rapprochement entre les peuples.

Wang Qi a également partagé son enthousiasme pour l'art comme moyen d'approfondir l'amitié entre les deux nations. Il a évoqué le potentiel des échanges culturels entre le Maroc et la Chine, grâce à leur patrimoine riche et diversifié. Un séminaire intitulé « Enchanting Morocco » sera organisé pour explorer les composantes amazighe, arabe, africaine et méditerranéenne de l'identité marocaine.

"Planet Africa" : Un voyage archéologique au cœur de l'Histoire africaine à Rabat

Le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne, annonce le lancement de l'exposition itinérante « Planet Africa – Un voyage archéologique dans le temps ». Cette exposition, qui s'ouvre le 19 novembre à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, promet une série d'événements culturels à travers le continent africain, soulignant l'importance de la coopération germano-africaine dans la valorisation du patrimoine archéologique.





FAIV Casablanca : créativité espagnole à l'honneur

Le 30ème Festival international d'art vidéo de Casablanca (25-30 novembre) célèbre la créativité espagnole à travers le programme Focus España, en collaboration avec l'Institut Cervantes et l'ambassade d'Espagne.

Sous la direction de Majid Seddati, l'événement allie art numérique, réalité virtuelle, performances audiovisuelles et innovations technologiques.

Inauguré par le spectacle Sueños de Casablanca, le festival propose des résidences, ateliers, et tables rondes, réunissant artistes et professionnels pour enrichir le dialogue entre l'art et la technologie.

Marrakech danse au rythme du flamenco

L'Institut Cervantes a invité Marrakech à une immersion dans l'art du flamenco : L'Institut Cervantes de Marrakech a présenté mardi soir "AnDanzas", un spectacle captivant de flamenco.

Cette performance mêle harmonieusement guitare et danse dans un dialogue artistique vibrant et évocateur.

L'événement célèbre le riche patrimoine du flamenco et invite le public marrakchi à découvrir la profondeur émotionnelle de cet art espagnol emblématique.



« Empreintes d'artistes » : une exposition immersive à Rabat

Jusqu'au 31 décembre, la Villa des Arts de Rabat accueille « L'atelier musée de l'estampe – Empreintes d'artistes », une exposition organisée par les Fondations Al Mada et Chraïbi Abderrazik.

Ce projet artistique rassemble des œuvres réalisées lors de résidences à Casablanca et Rabat, où les artistes ont exploré des techniques d'estampe mêlant traditions et modernité. En plus des estampes exposées, des Master Class d'initiation à la linogravure ont enrichi ce projet pédagogique.

L'Atelier Musée de l'Estampe

Empreintes d'artistes

Du 19 novembre au 31 décembre 2024
Vernissage : Mardi 19 novembre 2024 à partir de 18h00

Villa des Arts de Rabat

Ouverture : Du mardi au dimanche de 9h00 à 19h00

Villa des Arts de Rabat, 10 rue Beni Mellal, angle avenue Mohammed V, Hassan, Rabat
Tel: (+212) 5 37 66 85 79 à 82
www.villadesarts.ma

Fondation AL MADA Positive Impact

FONDATION CHRAÏBI ABDERRAZIK

MARSAM



Le Maroc participe au 47e Salon du livre koweïtien

Le Conseil koweïtien de la culture, des arts et des lettres s'apprête à inaugurer le 47e Salon international du livre du Koweït, une rencontre littéraire d'envergure qui débutera mercredi prochain.

Cet événement, qui réunit 544 maisons d'édition de 31 pays, tant arabes qu'étrangers, met en lumière l'importance croissante du livre dans la promotion de la culture mondiale.



Parmi les participants, le Maroc sera représenté par trois maisons d'édition renommées : "Addar Al Maghribia Li Nachr Wa Tawziaa", le Centre culturel arabe et les Éditeurs marocains.

Cette année, la Jordanie est l'invitée d'honneur, ce qui souligne les relations culturelles étroites entre les pays arabes.

Placé sous le thème évocateur "Le monde dans un livre", le Salon ambitionne de démontrer comment les livres peuvent servir de ponts entre les cultures et les sociétés.

Aicha Al-Mahmoud, secrétaire générale adjointe à la culture du Conseil koweïtien, a exprimé l'importance de cet événement lors d'une conférence de presse.

Elle a souligné que le livre est un vecteur essentiel pour la diffusion et la préservation de la culture.

Le programme culturel du Salon est riche et varié, se déroulant dans trois espaces distincts. Le "Pavillon Culturel" offrira un éventail d'activités reflétant les différentes facettes culturelles de la société, avec une attention particulière portée au cinéma, au théâtre et à la poésie.

Cet espace promet de captiver les visiteurs avec des représentations artistiques et intellectuelles diverses.

Le deuxième espace, nommé "Café culturel", sera le cadre d'un hommage spécial rendu à la personnalité de l'année. Ce moment fort du Salon vise à reconnaître et célébrer les contributions significatives de figures influentes dans le domaine culturel.

Enfin, l'espace "Auteur et livre" a été conçu pour favoriser une interaction directe entre les auteurs et leurs lecteurs. Des soirées littéraires y seront organisées, animées par plusieurs romanciers de renom. Ces rencontres offrent une opportunité unique pour les passionnés de littérature d'échanger avec ceux qui façonnent le paysage littéraire actuel.

En tout, plus de 90 activités sont programmées durant le Salon, incluant des hommages à des figures emblématiques de la culture koweïtienne et arabe. Cet événement se positionne non seulement comme un rendez-vous littéraire majeur mais aussi comme un carrefour culturel où se rencontrent idées et inspirations venues des quatre coins du monde.

L'écrivain Kamel Daoud visé par une plainte en Algérie

Kamel Daoud, prix Goncourt 2024, est en fait accusé d'avoir utilisé l'histoire d'une des patientes de sa femme pour l'écriture de son texte. Ces deux plaintes ont été déposées cet été devant le tribunal d'Oran, en Algérie. Elles ont été révélées cette semaine par la victime elle-même, Saâda Arbane.



INSOLITE

@lodjmaroc



Deux Marocaines brillent dans le classement des plus beaux visages du monde

Hanane El Khader et Imane Anys, alias Pokimane, figurent parmi les 100 plus beaux visages de 2024 selon la célèbre liste annuelle publiée par TC Candler & The Independent Critics.

Une sélection prestigieuse et mondiale

Depuis 1990, la plateforme américaine TC Candler & The Independent Critics publie un classement mondial des 100 plus beaux visages féminins.

Ce palmarès, basé sur des milliers de suggestions du public, est finalisé par un groupe de critiques indépendants venus des quatre coins du globe.

L'objectif ? Récompenser des personnalités dont la beauté est perçue comme universelle et unique, transcendant les standards culturels.

Initialement dominé par des célébrités américaines, britanniques et australiennes, ce classement s'est diversifié au fil des années pour inclure des talents issus du mannequinat, du cinéma, de la musique, ou encore d'Internet.

Deux Marocaines à l'honneur

Cette année, deux Marocaines rejoignent ce prestigieux classement. Hanane El Khader, actrice et chanteuse née à Nador, a conquis le public en atteignant la demi-finale de Star Academy Arabia en 2015. À 30 ans, elle continue d'impressionner par ses talents artistiques, notamment dans la série émiratie Samarqand en 2016.

Pour Hanane El Khader et Pokimane, leur présence dans cette liste témoigne non seulement de leur beauté mais aussi de leur impact culturel.

Elles rejoignent ainsi un cercle restreint de célébrités célébrées pour leur rayonnement à travers le monde.



Imane Anys, connue sous le pseudonyme Pokimane, est une streameuse maroco-canadienne devenue une figure incontournable sur Twitch et YouTube.

Née en 1996 au Maroc, Pokimane cumule aujourd'hui 5,8 millions de followers sur Instagram.

Récompensée par un Shorty Award en 2018 et détentrice d'un record Guinness pour être la streameuse la plus suivie sur Twitch, elle symbolise l'émergence des personnalités du numérique.

Livre : Rachida BELKACEM, L'Odyssée des possibles

Rachida Belkacem

L'Odyssée des possibles

Illustrations de Nadia Chellaoui



Brèves Lifestyle



Bijoux et bling : la nouvelle facette de Snoop

L'artiste Snoop Dogg, toujours là où on l'attend le moins, diversifie encore ses activités avec une ligne de bijoux unique. Après son livre de cuisine et son rôle de mascotte aux JO de Paris 2024, il dévoile des créations qui reflètent son style exubérant. Inspirée par la culture hip-hop et l'art contemporain, cette collection promet de surprendre autant les amateurs de mode que ses fans.

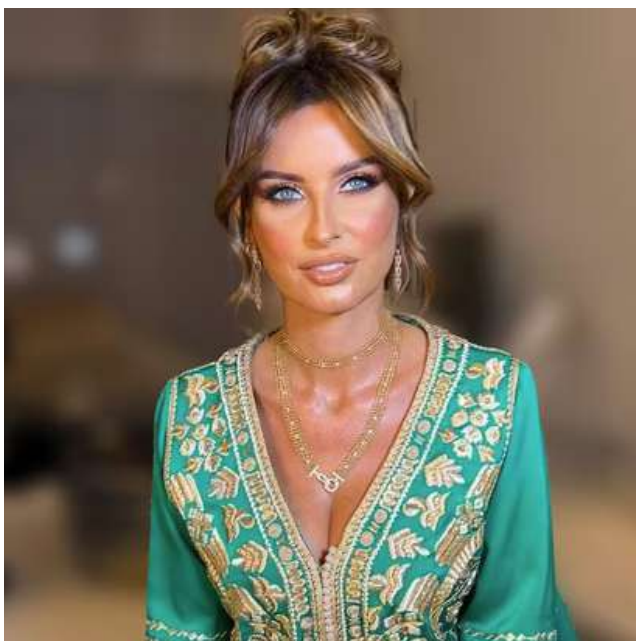
Cette initiative illustre la transformation des artistes en marques globales. Snoop Dogg suit la tendance des célébrités multipliant les projets dans des secteurs variés, du lifestyle au luxe.

La skant, la nouvelle tendance hybride de 2025

La skant, fusion entre la jupe et le pantalon, fait déjà parler d'elle comme une pièce phare pour 2025. Apparue sur les podiums de Loewe et Courrèges, elle réinvente la jupe culotte traditionnelle, version 2.0.

Chez Loewe, elle se pare de cuir et de plissés aériens, tandis que chez Courrèges, elle prend la forme d'un crêpe noir fluide qui allonge la silhouette.

Si cette tendance hybride séduit les créateurs, sa popularité dans la rue reste à confirmer.



L'ex-Miss France Malika Ménard sous le charme de Casablanca

Elle découvre les trésors de Casablanca avec son époux marocain

Malika Ménard, ex-reine de beauté, passe des moments enchanteurs à Casablanca avec son époux, un homme d'affaires marocain.

Elle a partagé des images de son séjour, entre balade dans l'ancienne médina, visite de la mosquée Hassan II, et déjeuner à La Sqala.

Profondément attachée au Maroc, pays lié à son histoire familiale, Malika se montre fidèle à cette destination qui lui tient tant à cœur.



Décès de Charles Dumont, compositeur du "Non, je ne regrette rien" de Piaf

IL NOUS A QUITTÉ !

@lodjmaroc      



L'astuce pour des bananes qui durent

Pour prolonger la vie de vos bananes, enveloppez leurs tiges dans du film alimentaire ou du papier aluminium.

Cela ralentit la libération d'éthylène, responsable de leur mûrissement rapide.

Conservez-les à température ambiante, loin des autres fruits, pour éviter qu'elles ne mûrissent trop vite.

Une solution simple pour réduire le gaspillage et savourer des bananes parfaites plus longtemps !

Shampooing au bicarbonate : miracle ou danger ?

Le bicarbonate de soude, connu pour ses propriétés clarifiantes, peut éliminer les résidus de produits capillaires, mais son utilisation en shampooing pose des risques.

Son pH élevé déséquilibre le cuir chevelu, entraînant sécheresse, irritations et cheveux ternes. Les dermatologues déconseillent son usage fréquent et préconisent des produits au pH neutre.

Toutefois, espacer son utilisation à 6-8 semaines permet de bénéficier de ses bienfaits sans abîmer les cheveux. Mieux vaut privilégier un usage modéré pour une chevelure saine et équilibrée.



L'eau de pâtes, un trésor insoupçonné

Ne jetez plus l'eau de cuisson de vos pâtes, elle regorge de bienfaits insoupçonnés !

Grâce à sa richesse en amidon, elle dégraisse efficacement la vaisselle.

Elle peut aussi servir d'engrais naturel pour vos plantes ou remplacer un bouillon dans vos recettes.

Utilisez-la chaude pour le ménage ou froide pour l'arrosage.

Un geste simple, économique et respectueux de l'environnement !

Destiné aux enfants d'Al Haouz / Kafila Al Jasad 2 : Pour reconstruire les corps et les âmes par la danse





Un duo marocain représente un modèle universel d'engagement et d'excellence féminine au service de l'humanité

Dans une démarche visionnaire, Les marocaines Mme Najat Mokhtar, directrice générale adjointe de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), et Mme Ismahane El Ouafi, directrice exécutive du CGIAR (Consortium Mondial pour la Recherche Agricole), ont récemment signé à la COP 29 qui a eu lieu Azerbaïdjan à Baku un partenariat ambitieux axé sur la science et la technologie au service du développement humain.

Cet accord marque un tournant significatif dans la collaboration scientifique internationale pour relever les défis globaux tels que la sécurité alimentaire, la durabilité environnementale et l'accès équitable aux ressources technologiques.



Ce qui rend cet événement d'autant plus remarquable, c'est que ces deux figures d'envergure mondiale partagent des racines communes : toutes deux sont africaines, marocaines, et incarnent l'excellence féminine sur la scène internationale. Leur réussite témoigne du potentiel immense des femmes du Sud Global lorsqu'elles sont soutenues et encouragées.

À travers leur leadership, Najat Mokhtar et Ismahane El Ouafi inspirent des générations entières de jeunes filles, en leur montrant qu'il est possible de surmonter les barrières culturelles, géographiques et sociales pour atteindre des sommets. Leur parcours illustre que croire en ses rêves, être patient, persistant, sérieux et travailleur sont les clés du succès.

En signant cet accord, elles rappellent également que la science et la technologie, lorsqu'elles sont utilisées de manière inclusive et stratégique, peuvent transformer des vies et des communautés.

Najat Mokhtar et Ismahane El Ouafi ne font pas seulement honneur au Maroc et à l'Afrique, mais elles représentent un modèle universel d'engagement et d'excellence féminine au service de l'humanité, un partenariat exemplaire pour le développement humain et un modèle inspirant pour toutes les femmes.

Leur initiative est une source de fierté et un appel à l'action pour promouvoir davantage l'éducation, l'accès à la science et le leadership féminin dans les régions du Sud Global, là où les défis sont immenses mais où l'espoir et le potentiel sont infinis.

Le documentaire autobiographie de French Montana : "FOR KHADIJA"

Dans ce documentaire produit par Puff Daddy et Drake, French Montana, de son vrai nom Karim Kharbouch, rend hommage à sa mère et jette la lumière sur des pans entiers de sa vie depuis la ville de Casablanca où il a grandi au célèbre quartier new-yorkais du Bronx, le berceau du rap et de la musique hip-hop aux Etats Unis.



BUZZ DE LA SEMAINE

@lodjmaroc



Faciliter la portabilité : L'ANRT Introduit l'Identifiant RIO pour les abonnés Télécoms

Dans un monde où la mobilité des consommateurs est primordiale, l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) a récemment annoncé une avancée significative pour simplifier la portabilité des numéros de téléphone.

À partir du 13 novembre 2024, les abonnés des réseaux fixe et mobile pourront bénéficier d'un nouvel outil : le relevé d'identité opérateur, ou RIO. Ce dispositif vise à réduire les erreurs lors des demandes de portabilité, un processus souvent perçu comme complexe et fastidieux.



Le RIO : Le nouveau sésame pour changer d'opérateur !

Le RIO est un identifiant unique, attribué par chaque opérateur à son client, qui contient des informations essentielles sur l'abonnement en cours. Il précise non seulement l'opérateur d'origine, mais aussi la catégorie du client, qu'il soit particulier ou professionnel, ainsi que le type de contrat, qu'il soit prépayé ou postpayé.

Lorsqu'un utilisateur choisit de changer d'opérateur, ce code alphanumérique de 12 caractères s'adapte automatiquement, garantissant ainsi une transition fluide et sans accroc.

Cette initiative répond à un besoin croissant d'efficacité dans le secteur des télécommunications, où la précision des données est cruciale.

En rendant le processus de portabilité plus simple, l'ANRT espère encourager la concurrence entre opérateurs, au bénéfice des consommateurs. Pour obtenir leur RIO, les clients peuvent facilement composer le numéro 1234 ou envoyer un SMS, tandis que les professionnels pourront recevoir leur identifiant directement via leur chargé de compte.

Le 19 novembre 2024, ONCORAD Group a marqué une avancée majeure dans le domaine médical en réalisant une prostatectomie totale à distance sur une distance record de 12 000 km, reliant Casablanca et Shanghai. Cet exploit, inédit à l'échelle mondiale, démontre le potentiel de la téléchirurgie pour répondre aux besoins médicaux, même dans les régions éloignées.



Le président du Conseil économique, social et environnemental, Ahmed Réda Chami, a tiré la sonnette d'alarme concernant l'accès à la couverture sanitaire au Maroc. Selon lui, environ 8,5 millions de citoyens demeurent exclus de cette protection essentielle. Parmi eux, 5 millions ne sont pas inscrits au système, tandis que 3,5 millions voient leurs «droits bloqués», les privant de tout bénéfice réel.

TOP & FLOP



ChatGPT prépare une révolution avec un mode vidéo interactif

Après l'introduction d'un mode voix avancé, ChatGPT s'apprête à franchir un nouveau cap avec une fonctionnalité vidéo interactive.

OpenAI travaille sur une option appelée "Live camera", permettant à l'IA de comprendre non seulement la voix mais aussi les éléments visibles à l'écran, comme lors d'un appel vidéo. Cette technologie promet des interactions encore plus immersives, bien que son usage soit limité pour des décisions impactant la santé ou la sécurité.

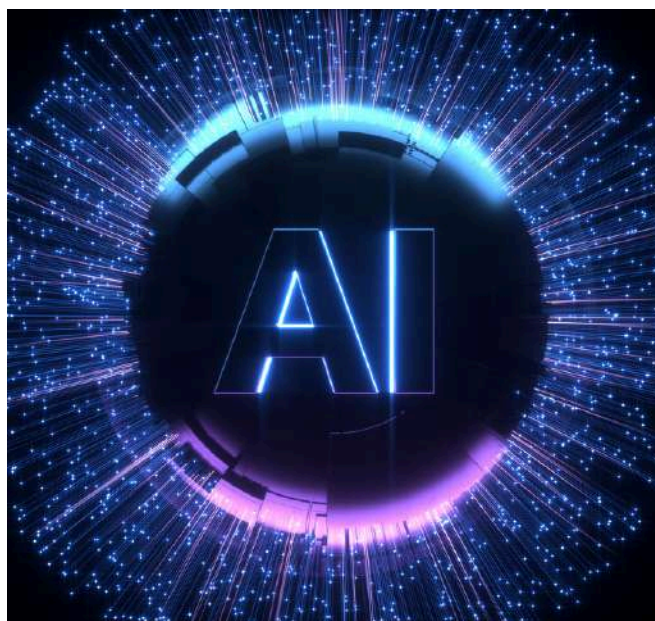
Actuellement en phase alpha, la version bêta devrait bientôt être testée par un plus large public.

L'IA française "Le Chat" monte en puissance

Le Chat, l'alternative française à ChatGPT développée par Mistral AI, fait un bond technologique avec de nouvelles fonctionnalités. Désormais, il peut effectuer des recherches en ligne et citer ses sources.

Un outil baptisé Canvas permet de modifier et interagir avec les contenus générés, tandis qu'un modèle multimodal analyse documents, images, et formules dans les prompts.

Le Chat propose aussi la génération d'images et la création d'agents pour automatiser les tâches répétitives.



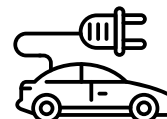
Optimus : le robot Tesla devient un jouet

Tesla lance une figurine du robot Optimus... et c'est déjà un succès

Tesla a mis en vente une version miniature de son robot humanoïde Optimus pour 40 dollars. Ce jouet articulé, capable de mouvements réalistes, a séduit les fans de la marque et s'est retrouvé en rupture de stock en moins de 24 heures.

Bien que l'Optimus grandeur nature soit attendu pour 2025 dans les usines Tesla, cette figurine offre un avant-goût ludique de l'innovation promise.

Tesla n'a pas encore annoncé de réassort, mais continue de proposer d'autres jouets, notamment des miniatures de ses véhicules.





ByteDance atteint 300 milliards !

ByteDance, la société mère de TikTok, aurait fixé sa valorisation à 300 milliards de dollars lors d'une récente offre de rachat d'actions. Ce chiffre marque une forte progression par rapport à l'estimation de 225 milliards en 2023. Zhang Yiming, fondateur de ByteDance, est désormais la personne la plus riche de Chine, avec une fortune évaluée à 49,3 milliards de dollars.

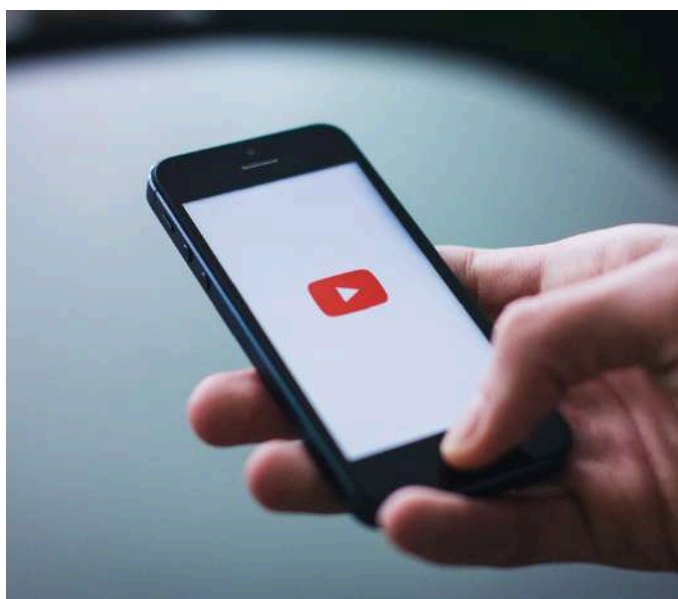
Alors que TikTok continue de dominer les plateformes sociales mondiales, l'élection de Donald Trump pourrait influencer son avenir aux États-Unis, un marché crucial pour l'entreprise.

YouTube, nouveau roi du podcast

Selon Edison Research, YouTube est désormais la plateforme préférée pour les podcasts aux États-Unis, devançant Spotify et Apple Podcasts.

Ce succès, porté par la génération Z, s'explique par la popularité des podcasts vidéo, qui augmentent l'engagement en permettant aux auditeurs de voir leurs créateurs favoris. Ce format avantage aussi les podcasteurs grâce aux revenus publicitaires.

Alors que Google abandonne son application Google Podcasts pour investir davantage dans YouTube Music, Spotify s'adapte aussi en misant sur les vidéos.



Casio réinvente la montre... en bague



Des chercheurs de l'université technique de Vienne ont mis au point un robot capable d'apprendre des tâches complexes, comme nettoyer un évier, simplement en observant un humain.

En utilisant une éponge équipée de capteurs et des réseaux neuronaux, le robot reproduit des gestes humains sans programmation spécifique. Cette innovation ouvre des perspectives variées pour des tâches industrielles comme le sablage ou la soudure.

Mieux encore, des systèmes d'apprentissage collaboratif sont en développement pour permettre aux robots de partager leurs connaissances, rendant la robotique plus autonome et efficace que jamais.

Les nouveaux emojis : ce qui nous attend en 2025

Les emojis, ces petites icônes qui embellissent nos messages, vont bientôt se renouveler avec une série de nouveaux symboles.

On les utilise au quotidien, que ce soit pour ajouter une touche d'humour, exprimer nos émotions ou rendre nos messages plus vivants.

Les emojis sont devenus indispensables dans nos échanges numériques. Pourtant, ces symboles ne sont pas aussi immuables qu'on pourrait le croire.

En effet, le consortium Unicode, qui veille à la standardisation des emojis, travaille constamment sur l'ajout de nouveaux symboles pour mieux refléter les évolutions de notre société et de nos échanges.

Pour cette nouvelle fournée, attendue sous le standard Unicode 17.0, c'est un véritable tourbillon de nouveautés qui pourrait débarquer.

Un document interne du consortium a récemment révélé les propositions qui, une fois validées, enrichiront nos claviers numériques. Parmi ces propositions, il y a quelques symboles originaux qui méritent le détour.



Les emojis qui vont marquer les esprits

Alors, que faut-il attendre de cette mise à jour ? Certains nouveaux emojis semblent tout droit sortis d'une imagination débordante.

Voici une petite sélection de ce qui pourrait bientôt être à notre disposition :

Un visage distordu : Un emoji qui pourrait bien nous permettre d'exprimer une vulnérabilité ou une certaine légèreté dans nos échanges. Il est associé à des termes comme "gonflé" ou "aéré".

Un nuage de combat : Parfait pour exprimer un climat tendu ou une situation chaotique.

Une danseuse de ballet : Un symbole qui ajoute une touche artistique et élégante.

Un trognon de pomme : Pour ces moments où on a un peu mangé trop vite ou qu'on veut simplement ajouter une touche gourmande à la conversation.

Un orque : Ce majestueux mammifère pourrait faire son entrée sur nos écrans pour des discussions plus animales ou un brin exotiques.

Une créature inspirée du Bigfoot : Parce que qui n'a pas envie de discuter de mythes et légendes urbaines avec un emoji adapté ?

Un trombone : Un objet du quotidien qui pourrait symboliser l'organisation ou la nécessité de fixer quelque chose ensemble.

Un glissement de terrain : Un emoji qui pourrait illustrer une situation où tout dérape ou change soudainement.

Un coffre à trésor : L'emoji parfait pour évoquer des découvertes ou des secrets bien gardés.

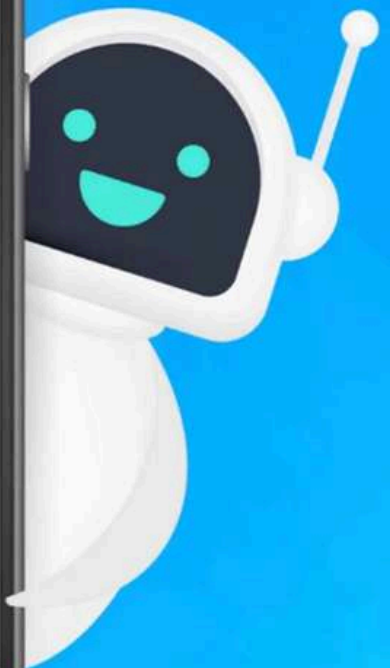
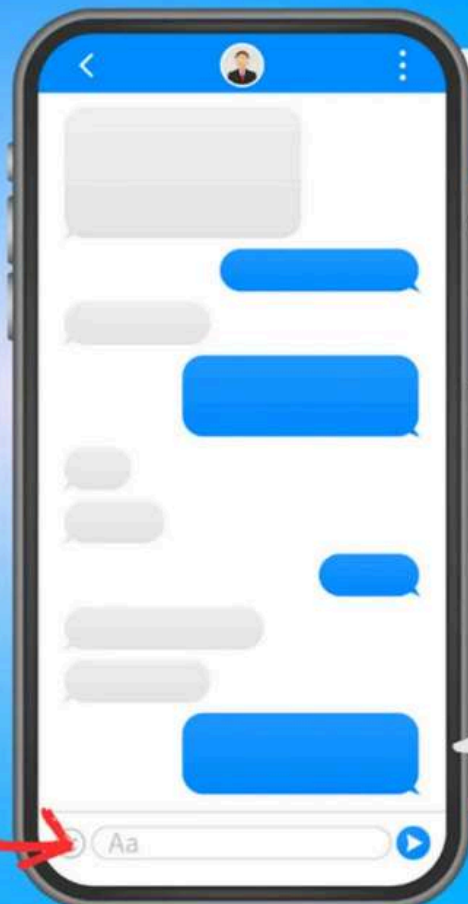
Ces symboles, assez originaux, ne manqueront pas d'ajouter de la couleur et de la créativité à nos échanges en ligne.

Mais, avant de se réjouir, il faudra patienter un peu. La nouvelle liste d'emojis proposée ne sera pas disponible avant 2025.

En effet, le standard Unicode 17.0 doit d'abord être validé d'ici septembre 2025. Et même une fois ce standard approuvé, il faudra encore du temps pour que les fabricants de smartphones et les développeurs d'applications l'intègrent sur leurs systèmes.

L'ODJ CHATBOT

WWW.LODJ.MA



PARLEZ-NOUS À TRAVERS NOTRE NOUVEAU CHATBOT
ET OBTENEZ DES RÉPONSES INSTANTANÉES, IL EST LÀ POUR
VOUS AIDER 24H/24.



SCAN ME





NEW!

Innovation de la semaine

Widn.AI : le grand remplacement pour les traducteurs humains



Cette annonce, faite lors du Web Summit à Lisbonne, marque une étape décisive dans l'évolution des services de traduction automatisée. Vasco Pedro, le directeur général d'Unbabel, prévoit que les traductions entièrement automatisées pourraient supplanter les efforts humains d'ici trois ans.

Le lancement de Widn.AI représente une avancée significative pour Unbabel. Basé sur leur modèle de langue propriétaire, Tower, ce nouvel outil permet de traduire jusqu'à 32 langues différentes avec une précision accrue.

Avec l'émergence de Widn.AI, Unbabel entre en concurrence directe avec d'autres géants de l'industrie de la traduction automatisée comme Google Translate et DeepL.

Ces entreprises cherchent toutes à repousser les limites des capacités de traduction de l'IA, rendant ainsi le marché incroyablement dynamique et innovant.

Atelier médical de la CAF : une initiative pour améliorer les normes de santé et de sécurité des joueuses de football féminin en Afrique

La Confédération africaine de football (CAF) a mené avec succès un atelier médical de deux jours à Casablanca, les 17 et 18 novembre, dans le cadre de son programme Héritage.

Organisé en parallèle de la Ligue des champions féminine, cet atelier a réuni les médecins des équipes de première division de football féminin du Maroc, dans le but d'améliorer les standards médicaux et de promouvoir le football féminin à travers l'Afrique.



Développé par le département du football féminin de la CAF, avec le soutien de son équipe médicale et de la Fédération royale marocaine de football (FRMF), cet atelier a abordé des sujets essentiels pour la santé et la sécurité des athlètes féminines.

Parmi les thèmes abordés figuraient les particularités du football féminin en Afrique, la réglementation de la vérification du genre, les statistiques des blessures dans les compétitions africaines, les interventions d'urgence en cas d'arrêt cardiaque sur le terrain, la gestion des commotions cérébrales, les stratégies antidopage et la couverture médicale lors des tournois et matches.

Dr. Said Zakini, membre de la commission médicale de la CAF, a souligné l'importance de cet atelier : « Cette initiative témoigne de l'engagement de la CAF pour le développement du football féminin en Afrique. En formant les professionnels de santé, la CAF renforce le soutien aux joueuses et contribue à l'évolution du sport féminin. »

L'atelier a aussi proposé des études de cas interactives, des simulations pratiques et des discussions visant à aligner les normes médicales avec les meilleures pratiques internationales.

La consultante de la CAF, Dr. Zakia Bartegi, a ajouté : « Comprendre les spécificités biologiques des femmes permet de mieux anticiper les problèmes et d'exploiter leurs points forts pour le développement du football. Les femmes présentent un profil morphologique et hormonal différent de celui des hommes, ce qui impacte leur émotion et leur performance. En Afrique, ces aspects sont souvent mal compris et les questions de vérification du genre surgissent souvent. La plupart des cas sont liés à des victimes, plutôt qu'à des tricheuses, car les normes culturelles compliquent souvent cette vérification. »

En se concentrant sur des domaines variés tels que l'entraînement et le rôle des gardiens de but, la CAF veille à ce que tous les aspects du développement des joueuses soient couverts. L'intégration des pratiques médicales dans ces ateliers reflète l'approche globale de la CAF, qui reconnaît que la santé et le bien-être des joueuses sont cruciaux pour leurs performances sur le terrain.

Mercato, le PSG dément son offre pour Lamine Yamal

Malgré les sous-entendus de la direction barcelonaise, le Paris-SG n'a jamais fait d'offre pour l'ailier international espagnol de 17 ans. 250 millions d'euros. C'est le montant d'une offre parvenue au Barça l'été dernier pour Lamine Yamal.





Le futur du football féminin africain : visibilité, professionnalisation et investissement à l'agenda de la CAF

Les principales priorités abordées par trois dirigeants africains du football étaient l'augmentation de la visibilité du football féminin en Afrique, la professionnalisation de la discipline et le renforcement du soutien financier.



Clémentine Touré a souligné l'essor constant de la Ligue des champions féminine depuis ses premières éditions, avec une progression notable sur les plans technique, tactique, physique et mental. Selon elle, cette compétition offre aux joueuses une plateforme unique pour améliorer leurs compétences et attirer l'attention des recruteurs internationaux. De son côté, Desirée Ellis a insisté sur les opportunités qu'offre cette compétition pour les joueuses de se perfectionner et d'évoluer sur la scène internationale.

La CAF, consciente de l'importance de la professionnalisation du football féminin, met en place des initiatives de formation pour les entraîneurs et administratrices.

Meskerem Tadesse Goshime a mentionné la mise en place de licences C et D spécifiquement pour les femmes entraîneuses, afin de renforcer les compétences et permettre aux femmes de prendre des rôles de leadership dans les clubs et fédérations.

Les discussions ont également abordé les défis persistants, notamment la nécessité de professionnaliser les ligues nationales pour améliorer la compétitivité.

Desiree Ellis a insisté sur le fait que, bien que les ligues africaines restent principalement semi-professionnelles, des efforts accrus pour développer des ligues solides permettront aux joueuses de se concentrer sur leur carrière.

Clémentine Touré a souligné l'importance d'avoir des ligues nationales bien établies dans chaque pays, une condition essentielle pour participer aux qualifications zonales de la Ligue des champions.

Les questions financières ont également été abordées, avec des améliorations notables annoncées par Mme Goshime : cette année, l'équipe championne remportera 600 000 dollars, tandis que les demi-finalistes recevront une part substantielle des gains, permettant aux clubs de mieux investir dans leurs équipes féminines.

En conclusion, les intervenantes ont exprimé un optimisme partagé quant à l'avenir du football féminin en Afrique, avec l'engagement de la CAF à accroître la visibilité, soutenir financièrement les clubs et développer des structures de formation pour favoriser l'épanouissement des talents féminins à l'échelle continentale et internationale.

Mohammed Ben Abbes conserve sa ceinture AFSO avec une nouvelle démonstration de force



Le champion marocain de kickboxing, Mohammed Ben Abbes, a brillamment conservé son titre AFSO (World All Fight System Organisation) dans la catégorie des -86 kg. Lors d'un combat revanche face au Français Rémi Lefebvre, disputé en France le 1^{er} novembre dernier, Ben Abbes a confirmé sa domination en s'imposant par KO au troisième round.

Ce face-à-face très attendu faisait suite à leur premier duel, où Ben Abbes avait marqué les esprits avec un KO éclair en seulement vingt secondes.

Cette fois-ci, le Français Rémi Lefebvre, représentant de la Team Trefier, a montré une résistance plus marquée, mais n'a pu tenir tête à la technique et à la puissance du Marocain.

À 35 ans, Mohammed Ben Abbes continue de régner sur la catégorie des -86 kg, porté par une combinaison de discipline, d'expérience et d'un encadrement rigoureux. Sous la direction de son entraîneur Fahd Fakir, au sein de la salle Elite Headquarters à Rabat depuis 2018, il s'est imposé comme une référence sur la scène internationale.

Cette nouvelle victoire ne fait que renforcer le statut de Ben Abbes comme l'un des meilleurs combattants de sa catégorie. Sa capacité à défendre sa ceinture face à des adversaires de haut niveau illustre son professionnalisme et sa maîtrise des arts martiaux.

Enchaînant les succès, le champion marocain inspire également la nouvelle génération de kickboxeurs. Son triomphe face à Rémi Lefebvre rappelle que dans ce sport, la conquête d'un titre est un exploit, mais sa défense exige encore plus de rigueur et de détermination.



Brahim DIAZ : L'Homme du Match

“ Je planifie ma retraite et cela arrivera dans un an ou deux. Il est important de profiter du moment présent et du football. Il faut continuer à aller à l'entraînement et aux matchs avec motivation, et quand cela ne sera plus le cas, je dirai que ce n'est plus pour moi ”

Cristiano RONALDO



DÉCALARATION DE LA SEMAINE

@lodjmaroc



ABDESLAM SEDDIKI : INVESTISSEMENT PUBLIC, ENTRE CHIFFRES ET RÉALITÉ



SCAN ME

CHRONIQUE VIDÉO

@lodjmaroc      

LODJ
TV
LA WEB TV ECO & ECO

**LA WEB TV QUI ALLIE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE
POUR UN AVENIR DURABLE !**

+150.000 TÉLÉSPECTATEURS PAR MOIS | +20 ÉMISSIONS | +500 ÉPISODES





PODCAST TILT
MAMOUNE ACHARKI REÇOIT
YOUSSEF OUKHALLOU

**SANTÉ,
AGRICULTURE,
INCLUSION :
COMMENT L'IA
FAÇONNERA -
T- ELLE LE
MAROC DE
DEMAIN**



SCAN ME!